



Le Robocop de l'an 2000

Gravement blessé, Marc-Olivier Besette veut rejouer au basketball (C1)

De la manipulation!

La Fédération des policiers s'en prend au maire de Coaticook (A4)



MAGOG EN BLANC

Les déneigeurs étaient... à l'école (A3)

Le maire Marc Poulin

La Tribune

jeudi

SHERBROOKE

18 novembre 1999

90e ANNÉE - No 230

0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes

Tarif Floride 1,75 \$ (week-end 2\$)

Tricks
Boutique enfants
0 à 16 ans
Carrefour de l'Estrie
(mail Sears) 569-1918

Les élèves de Saint-Élie éparpillés

Sherbrooke

L'éparpillement dans plusieurs écoles des élèves de Saint-Élie d'Orford est en voie de se concrétiser, selon une proposition de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke.

Les craintes des parents de Saint-Élie de voir le surplus de clientèle d'Alfred-DesRochers déversé dans plu-

sieurs écoles prennent forme, ce qui risque de provoquer de vives réactions.

Aux quelque 200 élèves du secteur Ma Villa (à l'ouest du chemin Dion) qui sont, et seront encore, déportés vers l'école Assomption, s'ajouteraient 60 autres jeunes, de 15 rues situées à l'est du chemin Dion, qu'on enverrait vers l'école Notre-Dame-du-Rosaire.

La Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke n'a plus le choix et se dirige vers un autre grand dérange-

ment. Il lui faut redéfinir les bassins d'alimentation de plusieurs écoles, soit les secteurs rattachés à une école plutôt qu'une autre. Hier, il a été impossible d'obtenir les commentaires des parents qui se battent depuis des mois pour la construction d'une nouvelle école à Saint-Élie afin d'en finir avec la déportation de leurs enfants.

Comme le débordement de la clientèle scolaire de Saint-Élie, de Rock Forest et de Deauville va faire des vagues

jusque dans trois des quartiers de Sherbrooke, la Commission scolaire espère recevoir les avis de tous les intéressés au sujet du redécoupage des bassins d'alimentation des écoles.

«Nous acceptons l'argumentation des individus et des groupes (incluant celle des élus municipaux qui voudraient en présenter) désireux de commenter nos propositions ou de suggérer d'autres solutions. Nous voulons que les gens puissent s'exprimer démocrati-

quement», explique le président du comité des bassins d'alimentation, le commissaire Gilles Normand.

Les gens ont jusqu'au 1er décembre pour présenter une argumentation écrite au comité, indique M. Normand. Le délai peut sembler court, mais compte tenu des inscriptions des élèves le 1er février, il faut que le conseil des commissaires se prononce au plus tard en

Les élèves... (suite en A2)

L'autobus coûte trop cher aux démunis

Une coalition d'organismes dépose une pétition à la CMTS

Sherbrooke

En raison de l'augmentation du tarif de la passe mensuelle, de 45 \$ à 60 \$, un grand nombre d'usagers du transport en commun de la région sherbrookoise sont maintenant dans l'incapacité d'assumer la facture, ce qui a pour malheureuse conséquence d'isoler davantage des gens dans le besoin qui deviennent prisonniers de leurs logements.

Voilà le message livré, hier, aux dirigeants de la Corporation métropolitaine de transport-Sherbrooke (CMTS) lors du dépôt d'une pétition de 678 signatures par le Comité des usagers du transport en commun de la région de Sherbrooke (CUTS).

Le CUTS a profité de l'occasion pour présenter aussi trois demandes visant à faciliter l'accès du transport en commun, particulièrement aux gens à faible revenu.

D'une part, le Comité demande non seulement à la CMTS d'abolir la passe à 60 \$ et la photo obligatoire sur la passe à 45 \$ mais également d'être reconnu comme représentant officiel des usagers à titre de comité consultatif et d'être associé aux décisions de la Corporation.

Principale porte-parole du groupe, Anne Caron, organisatrice communautaire au CLSC de la région, a précisé que la pétition provenait du CUTS et de 13 autres organismes du milieu, sensibilisés à la cause des gens dans le besoin ou à la défense des différentes

classes de la société, notamment Famille Espoir, la Chaudronnée, la Grande Tablee, Moisson Estrie, Cuisine Collective, Sercovie, Action Plus...

Les membres du CUTS reconnaissent le fait que la CMTS n'est pas une corporation vouée à gérer la pauvreté. Cependant, ils déplorent la hausse de 45 \$ à 60 \$, effective depuis le mois de septembre dernier, du fait, selon eux, qu'elle affecte directement les familles, les couples retraités âgés de 50-65 ans ainsi que les personnes ayant des problèmes spécifiques vivant en groupe.

Les représentants des organismes signataires de la pétition ont donné de multiples exemples pour démontrer le fait que les gens démunis sont malheureusement de plus en plus isolés, n'étant même plus dans la capacité d'utiliser les services du transport en commun. «Une mère de famille est venue habiller ses enfants pour l'hiver à la condition que je lui promette d'aller la reconduire chez elle du fait qu'elle n'avait pas l'argent requis pour faire les deux voyages en autobus», a expliqué M. Normand Groleau d'Estrie-Aide.

Par ailleurs, Mme Caron a insisté sur la complémentarité du CUTS et de la CMTS. C'est pourquoi le comité veut être reconnu comme représentant officiel des usagers. Sur tout ce que les usagers contribuent plus que l'ensemble des municipalités au financement de la CMTS.

Le Comité demande aussi l'élaboration d'une politique de tarification tenant compte de la réalité de toutes les catégories d'usagers, tant au niveau du



Imacom-Daguerré, René Marquis

L'augmentation du tarif de la carte mensuelle, de 45 à 60 \$, affecte directement les citoyens à faible revenu qui utilisent l'autobus, estime le Comité des usagers du transport en commun qui a déposé hier une pétition comportant 678 signatures à la CMTS. En mortaise, Guy Boucher, représentant de Famille Espoir, Martin Tremblay, du Comité des usagers du transport en commun, Pierre Berger, représentant de la Chaudronnée, et Raymonde Morin, représentante de l'Association québécoise des droits des retraités sont au nombre des porte-parole d'organismes qui déplorent la hausse de 15 \$ effective depuis septembre dernier.

coût que des horaires des circuits. A cet effet, le CUTS parle d'une tarification incluant une politique familiale.

Souci d'équité

Tout en précisant qu'elle entendait accorder toute l'importance requise à la pétition, la présidente de la CMTS Sylvie Lapointe a néanmoins défendu



la politique de tarification de son organisme en soutenant que la nouvelle grille avait été élaborée dans un souci d'équité envers toutes les clientèles.

«Nos tarifs sont avantageusement comparables à d'autres villes au Québec», a lancé Mme Lapointe qui a été appuyée par le conseiller Denis Demers d'Ascot. Tout en se disant sensi-

ble aux arguments de la délégation, il a soutenu qu'en moyenne, la CMTS était la corporation la moins coûteuse.

Cependant, Mme Lapointe a reconnu l'absence d'une politique familiale pour les usagers du transport en commun. Ce qui, selon elle, sera corrigé au cours des prochains mois du fait que le sujet est présentement à l'étude.

Infertilité

Nouvelle méthode de fécondation (A9)

Météo / B7

NEIGE

0

6h49 16h14



23 nov 29 nov 07 déc 16 déc

Des soupçons pèsent sur un copilote

L'enquête sur le vol 990 d'EgyptAir s'oriente vers la thèse de l'acte criminel

Newport (AP)

Un copilote du vol 990 d'EgyptAir pourrait avoir provoqué volontairement la catastrophe du 31 octobre dernier. Apparemment seul aux commandes de l'appareil, il a déclaré: «J'ai pris ma décision maintenant» juste avant le plongeon fatal de l'avion. Le transfert de l'enquête au FBI a été retardé à la demande de l'Égypte.

Ce membre d'équipage apparemment seul dans le cockpit, aurait ajouté en arabe: «Je mets ma foi dans les mains de Dieu» au moment de la déconnexion du pilote automatique. Le Boeing 767 aurait ensuite piqué vers l'océan.

Les soupçons se portent sur un pilote suppléant, le capitaine Gameel Batouty, qui

était à quelques mois de la retraite après 35 ans de carrière. Selon le New York Times, c'est bien lui qui se trouvait seul aux commandes. Par ailleurs, des responsables d'EgyptAir ont identifié sa voix lors de l'audition de la boîte noire contenant les enregistrements des conversations en cabine, récupérée à 100 kilomètres au large du Massachusetts.

Fait troublant, Gameel Batouty n'était pas censé relayer si tôt le copilote dans le vol qui reliait New York au Caire. Selon une autre source proche de l'enquête, Batouty «a dit vouloir voler» et sa demande a été acceptée.

Alors que l'appareil était en chute libre, le commandant de bord, le capitaine Ahmed Mahmoud el-Habashy a regagné le cockpit et se serait battu pour reprendre le contrôle de

l'appareil, selon une source informée. «Tirez avec moi, Aidez-moi. Tirez avec moi», aurait-il dit, en référence à une commande.

Les deux moteurs ont effectivement été arrêtés durant la chute vertigineuse, selon l'enregistreur des paramètres de vol. Le président du bureau national de la sécurité dans les transports (NTSB), James Hall, a indiqué qu'aucun signe de problème mécanique n'avait été découvert, et l'on s'oriente donc vers la piste de l'acte criminel.

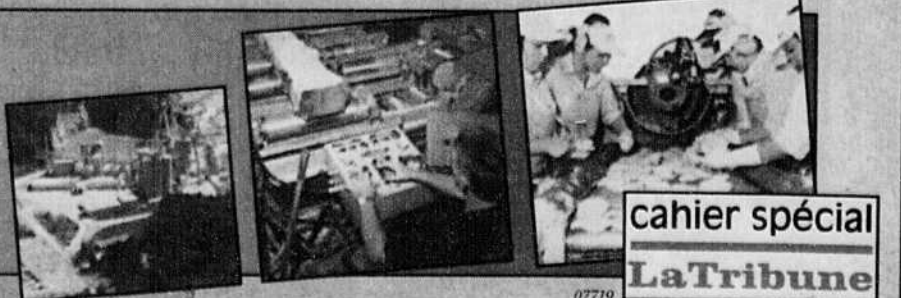
Le NTSB n'a pas encore transmis le dossier au FBI, les autorités égyptiennes ayant demandé un délai afin de permettre à ses experts d'analyser les conversations dans le cockpit. Le Caire a dépêché à Washington le

Des soupçons... (suite en A2)



Le capitaine Gameel Batouty, était seul aux commandes lorsque l'appareil a piqué vers l'océan.

LES LAURÉATS DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
Fier de nos bâtisseurs
À lire ce vendredi



cahier spécial
LaTribune

07719

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
 Tél.: 564-5450, J1K 2X8
 Journal quotidien publié à Sherbrooke par
 Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.
 (division La Tribune)

TÉLÉPHONES

Petites annonces: 564-0999
 Publicité: 564-5450
 Rédaction: 564-5454
 Abonnements: 564-5466
 ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés
 Prix de vente 3,52 \$
 T.P.S. 25 \$
 T.V.Q. 28 \$
 Coût à l'abonné 4,05 \$

ABONNEMENTS

Abonnement payé à l'avance:
 endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	T.P.S.	T.V.Q.	Total
1 an	165,17 \$	11,56 \$	13,26 \$	189,99 \$
6 mois	88,00 \$	6,16 \$	7,06 \$	101,22 \$
3 mois	45,00 \$	3,15 \$	3,61 \$	51,76 \$
1 mois	25,00 \$	1,75 \$	2,01 \$	28,76 \$

Abonnement par la poste: Territoire immédiat

Temps	Prix	T.P.S.	T.V.Q.	Total
1 an	255,00 \$	17,85 \$	20,46 \$	293,31 \$
6 mois	140,00 \$	9,80 \$	11,24 \$	161,04 \$
3 mois	80,00 \$	5,60 \$	6,42 \$	92,02 \$
1 mois	50,00 \$	3,50 \$	4,01 \$	57,51 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
 1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$
 "La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de
 l'Association des quotidiens de langue française, membre de
 l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit
 Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la
 presse catholique. Sources d'informations: Presse
 canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse.
 Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et
 les agences affiliées sont autorisées à reproduire les
 informations de La Tribune.

Des soupçons pèsent sur un copilote (suite de la Une)

général Abdel Fatah Oatu, directeur de l'aviation civile égyptienne, à la tête d'une délégation de techniciens, d'officiers de renseignement militaire.

Marié depuis 27 ans, père de cinq enfants, Gamael Batouty avait rejoint EgyptAir en 1987 après avoir formé des pilotes dans l'armée et l'aviation civile égyptienne. Agé de 59 ans, il avait à son actif plus de 5.000 heures de vol sur Boeing 767. Sa fille de 10 ans, Aya, souffre d'une maladie grave du système immunitaire et avait été soignée aux États-Unis.

Son fils Mohammed a démenti que la famille ait des problèmes financiers et que son père eut voulu mettre fin à ses jours, ce que l'islam interdit. C'était «un homme d'expérience, d'honneur et le plus important, de foi» a indiqué son beau-frère Essam Dahi.

Les élèves de Saint-Élie éparpillés (suite de la Une)

janvier et, pour ce faire, il faut que la direction générale de la CSRS ait présenté un avis d'inscription aux commissaires un mois plus tôt, c'est-à-dire en décembre.

Les présidents des conseils d'établissement de toutes les écoles concernées ont été informés des projets de la commission scolaire et informeront à leur tour les parents de leur école.

11 écoles

La révision des bassins d'alimentation touchera 11 écoles: Notre-Dame-de-Liesse, de Deauville; Le Boisjoli et Beaulieu, de Rock Forest; Alfred-Dess-Rochers, de Saint-Élie d'Orford; Champlain, Saint-Esprit, Notre-Dame-du-Rosaire, Sainte-Famille-Laporte, Coeur-Immaculé et Desjardins, de Sherbrooke; ainsi que La Samare, de Fleurimont.

Il semble aussi que, même après avoir agrandi par en-dehors pour garder ses élèves l'an dernier, l'école du Boisjoli, de Rock Forest, devra se résigner à laisser partir des enfants.

Un groupe d'élèves fréquentant l'école Beaulieu, de Rock Forest, et qui sont déjà transportés serait déplacé vers l'école Champlain, où viendraient les rejoindre aussi un groupe de l'école du Boisjoli.

Quelques élèves de Champlain qui se trouvent à distance de marche de l'école Beaulieu seraient pour leur part réorientés vers Beaulieu.

Un groupe d'élèves qui fréquentent l'école Champlain et pour qui la distance serait à peu près la même pour fréquenter l'école Saint-Esprit, sera réorienté vers cette dernière.

Des élèves déjà transportés à l'école Notre-Dame-de-Liesse, de Deauville, seraient transportés vers l'école Saint-Esprit, de Sherbrooke.

Une dizaine d'élèves fréquentant l'école Saint-Esprit seraient réorientés vers l'école Notre-Dame-du-Rosaire.

L'école de La Samare, de Fleurimont, récupérerait une partie de sa clientèle la plus proche, actuellement transportée vers l'école Coeur-Immaculé, de Sherbrooke.

Enfin, un certain nombre d'enfants de l'école Sainte-Famille-Laporte seraient déplacés vers l'école Desjardins.

Selon la loi, la Commission scolaire a l'obligation de consulter le comité de parents, le Syndicat de l'enseignement et les directions d'école pour réviser les bassins d'alimentation des écoles, explique le directeur général adjoint, Jean-Claude Gendron.

Par contre, par souci de la démocratie, la CSRS est prête à recevoir les avis de tous les intéressés, souligne le commissaire Gilles Normand.

Le procès de trois policiers de la SQ

Les contradictions entre les deux versions ne seraient qu'apparentes

Granby (PC)

Les versions contradictoires entre les policiers Jean-François Cloutier et Pierre-Yves Déragon, quant à savoir si l'haleine de Sophie Brodeur dégagait une odeur d'alcool, peu après l'accident dans lequel elle fut impliquée dans la nuit du 31 décembre 1996 au 1er janvier 1997, ne seraient qu'apparentes.

Si c'est le cas, elles ne pourraient donc servir de base à certaines accusations portées contre trois policiers de la SQ de Cowansville (MM. Déragon, Pierre Boileau et Marcel Brodeur). Tous trois sont accusés d'avoir entravé la justice, pour éviter que des accusations de conduite avec facultés affaiblies ne soient portées contre Mme

Brodeur, la fille du policier.

C'est du moins la thèse défendue hier par Me Tom Walsh, l'avocat de M. Déragon, au procès des trois policiers qui se poursuivait au palais de justice de Granby. Me Walsh a soutenu que les contradictions exposées la veille par la Couronne n'étaient justement pas si contradictoires.

Mardi, la Couronne, représentée par Me Josée Granchamp, avait déposé en preuve un rapport rédigé par l'agent Jean-François Cloutier, mentionnant que l'haleine de Mme Brodeur dégagait une odeur d'alcool et un second document, signé cette fois par l'agent Déragon, dans lequel il affirmait n'avoir jamais senti d'odeur d'alcool.

Or, selon Me Walsh, M. Déragon n'a jamais nié que l'autre (Cloutier) a senti l'alcool. «Il a dit: Moi je ne l'ai

pas senti. Ce n'est pas une contradiction. Un l'a senti, l'autre ne l'a pas senti. (...) Il peut y avoir une odeur d'alcool que vous ne sentez pas et que moi je sens.»

Pluie de questions

Me Walsh a posé un nombre astronomique de questions hier à Me Michel St-Cyr, le procureur de la Couronne de Cowansville qui avait autorisé le dépôt des accusations contre Sophie Brodeur. Me St-Cyr s'était désisté du dossier, estimant être en conflit d'intérêts parce qu'il travaille régulièrement avec les trois policiers accusés.

Me St-Cyr a aussi envoyé (en 1997) une lettre à son supérieur immédiat, lui faisant part des deux contradictions (odeur d'alcool et lectures des droits à Mme Brodeur à l'intérieur de l'auto-

patrouille) entre les deux versions des policiers. Un peu plus tard, les accusations tombaient.

Le témoignage de Me St-Cyr a porté autant sur la concordance et la non concordance entre les deux documents, que sur les motifs conduisant à utiliser un appareil de dépistage d'alcool (Dragger), les éléments permettant ou non de porter des accusations de conduite avec facultés affaiblies, l'impact que peuvent avoir de nouveaux éléments rapportés plus tard dans un dossier, etc.

Plusieurs discussions en droit ont à nouveau ponctué la journée, ce qui a forcé les membres du jury à entrer, sortir, entrer, sortir...

Le procès se poursuit aujourd'hui avec, si possible, le témoignage de Sophie Brodeur.

Au 10e Salon des métiers d'art de l'Estrie

L'ardoise aux aspects artistique et pratique

Guy MARCHAND

Melbourne

Parmi la vingtaine d'exposants qui seront en vedette en fin de semaine au Salon des métiers d'arts de l'Estrie, il y aura Philippe Babin de Melbourne, un des rares artisans qui se spécialise dans la gravure sur ardoise.

On connaissait déjà le potentiel de cette magnifique pierre, redécouverte depuis quelques années notamment, grâce au travail des dirigeants du Centre d'interprétation de l'ardoise de Melbourne qui ont su redonner ces lettres de noblesse à l'ardoise.

Au fil des ans, des artistes ont en effet découvert l'ardoise pour en faire des oeuvres sculptées, s'en servir pour de la peinture et des artisans l'utilisent aussi pour recouvrir les toitures, sa principale raison d'être au siècle dernier. Mais à ce jour, personne n'avait encore adopté cette pierre pour faire de la gravure, une spécialité.

Cette situation a changé cependant, car depuis plus de deux ans maintenant, Philippe Babin, un Montréalais d'origine, a adopté la région pour en faire une priorité.

En adoptant ce médium, Philippe Babin a démystifié l'usage de l'ardoise

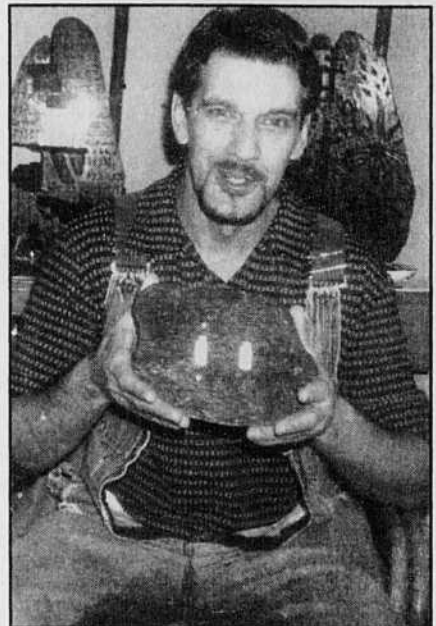


Photo La Tribune, Guy Marchand
 Philippe Babin est l'un des rares artisans à se spécialiser dans la gravure sur ardoise.

qui, selon la tendance populaire, se voulait une pierre difficile à travailler notamment en raison de sa fragilité.

«Les gens sont étonnés des résultats lorsqu'ils voient mes gravures sur ardoise, a-t-il dit. Ils pensent que l'ardoise s'effrite facilement, qu'elle casse si on tente de la percer. C'est certain qu'elle peut être fragile mais il y a des morceaux qui sont très résistants. En général c'est une pierre qui se travaille très bien», a-t-il ajouté.

Philippe Babin apprête d'ailleurs l'ardoise à plusieurs saucés et il se fait un devoir de toujours la mettre en valeur.

«C'est une pierre qui m'a toujours fascinée et j'essaie de faire ressortir sa beauté, a-t-il dit. Je joue avec des produits qui apportent d'autres couleurs et je recouvre mes pièces d'une laque, comme on applique un vernis sur du bois. Cette opération permet une meilleure conservation de la pierre et contribue à mettre en évidence le relief et la luminosité de chaque pièce d'ardoise que je fabrique.»

Le résultat de son travail est original puisqu'il combine à la fois un aspect artistique et un côté pratique à tout ce qu'il fabrique.

«Je me considère davantage un artisan, qu'un artiste, mais je ne néglige pas pour autant l'aspect artistique dans la réalisation de mes oeuvres, a-t-il déclaré. Mes produits ont tous un côté utilitaire, de sorte que l'on peut avoir

en sa possession une oeuvre d'art», de dire celui qui fabrique des pendentifs, des vases pour les plantes sèches et aussi des plaques murales pour interrupteurs. Des oeuvres inédites qui surprennent par leurs formes et leur originalité.

Salon des métiers d'art

Le public aura d'ailleurs l'occasion de se familiariser avec ses oeuvres, puisqu'il participe au Salon des métiers d'art de l'Estrie qui se met en branle aujourd'hui et ce jusqu'à dimanche au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke.

«Je suis très content de figurer parmi les exposants retenus pour ce salon, qui se veut une belle vitrine pour les artisans de l'Estrie», a-t-il déclaré.

«J'ai amené avec moi trois produits différents et il s'agit d'une bonne occasion pour sonder l'opinion du public. Cette année j'ai développé 24 styles différents et je verrai par la suite quelles tangentes j'entend prioriser.»

De simple passe-temps, cette passion pour la gravure sur l'ardoise ne cesse d'inspirer Philippe Babin qui aimerait bien un jour en faire son principal gagne-pain.

«Je m'enlène sur d'autres participations à des salons et aussi le développement de nouveaux produits. J'ai des projets et j'aimerais bien un jour posséder mon propre atelier de fabrication», de conclure le graveur.

Plusieurs nouveautés au programme

Melbourne (GM)

Beaucoup de nouveautés et des valeurs sûres attendent le public à l'occasion de la 10e édition du Salon des métiers d'art de l'Estrie, qui se met en branle ce soir pour se poursuivre jusqu'à dimanche.

Pour la deuxième année, ce salon tiendra l'affiche au Centre Culturel de l'Université de Sherbrooke et la présidente de l'événement, Lyne Montmeny promet un salon intéressant qui mise sur l'originalité et la qualité des produits exposés.

«Le salon prend de l'ampleur à chaque année et pour cette dixième

édition, cet événement offrira un grand choix de pièces uniques et de grande qualité», a-t-elle déclaré.

«Au Québec, on compte neuf familles reconnues dans les métiers d'art et nous pourrions compter sur un éventail complet. Les artisans et artisanes qui exposent ont été sélectionnés selon des critères très rigoureux et les gens ne retrouveront pas de produits identiques. On parle d'un salon intime où l'on retrouvera une belle ambiance et les artisans seront sur place pour discuter avec le public», a fait savoir Mme Montmeny.

Parmi les produits offerts au public, il y a des jouets de bois, des vêtements d'enfants, de l'émail sur cuivre,

des bijoux, de la poterie, du vitrail, du verre soufflé et thermoformé, de la peinture sur soie, de l'orfèvrerie, du cuir, sculpture sur bois, gravure sur pierre, ébénisterie, fer forgé, porcelaine cristalline, courtpointe, céramique, tableaux de bois, tissage et bien d'autres.

Les organisateurs qui comptent sur un public fidèle, espèrent attirer plus de 5000 personnes au cours des quatre journées d'activités de ce salon.

Les heures d'ouvertures du salon sont de 18h à 22h ce soir, puis de 13h à 22h vendredi; de 10h à 23h samedi et dimanche de 10h à 17h. Le coût d'admission est de 2 dollars pour les 16 ans et plus et le stationnement est gratuit pour les visiteurs.

INDEX

- Arts et spectacles:..... D-1
- Bandes dessinées:..... C-7
- Décès:..... C-9
- Économie:..... B-3
- Louise Vézina:..... B-8
- Messier en liberté:..... B-2
- Mode:..... B-1
- Opinions:..... A-8
- Petites annonces:..... C-6
- Sports:..... C-1

Page Internet:
<http://www.latribune.qc.ca>
 Courrier électronique:
redaction@latribune.qc.ca
 Télécopieur de la rédaction:
 (819) 564-8098

Le shetland encolure ronde 39,95

Un rapport qualité-prix imbattable pour un essentiel exclusif au 31 pour homme. À choisir en charbon, naturel, bordeaux, sapin, kaki, marine, gris ou bleu chiné. P.m.g.ttg. Rég. 65,00*

Le parka d'excursion deux dans un 149,95

Parka en nylon microfibre léger et robuste sur blouson nylon parachute doublé en ouaté polaire. C'est le concept du vêtement transformable hyper-pratique. Capuchon amovible, multiples poches utilitaires. Kaki ou sable. P.m.g.ttg. Rég. 195,00*

la maison
simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE



PAS TOUCHE!!!

Est-il courant qu'un massothérapeute, membre de la Corporation des praticiens en massage holistique du Québec, touche le pubis d'une patiente venue le consulter pour un problème de nerf sciatique?

Je suis convaincu qu'il s'en est fallu de bien peu pour que Suzanne Touchette, la présidente de la C.P.M.H.Q., échappe le combiné du téléphone tellement je pouvais sentir son étonnement à l'autre bout du fil. Elle paraissait même consternée parce que je venais de lui demander.

«Ces choses-là ne doivent pas arriver. C'est de la massothérapie qu'il est censé faire. Oh là là!... Mon doux...», s'est exclamé la dame, décontenancée, depuis son bureau qui se trouve à Granby.

Le Sherbrookoïse Roger Ireland est effectivement un membre en règle de la C.P.M.H.Q., comme il est stipulé sur sa carte d'affaire, et cela «depuis quelques années». Or, en aucun temps un membre de cette association n'a, pour les besoins de ses fonctions, à toucher les parties génitales d'un(e) patient(e), comme cela s'est produit dans le cas de Marguerite, dont je vous ai parlé hier.

«Ce sont des choses qui ne se font pas, de dire Suzanne Touchette. Jamais nous n'avons à intervenir de cette façon. Jamais on ne touche les parties génitales de nos clients. JAMAIS! Surtout pas pour un problème de sciatique...»

La Corporation des praticiens en massage holistique du Québec compterait une centaine de membres dans ses rangs, selon la présidente du groupement. Celle-ci dit connaître le Sherbrookoïse Roger Ireland.

«On le connaît, mais nous n'avons jamais eu de plainte de qui que ce soit. Il faut que la dame, à qui cela est arrivé, porte plainte. Qu'elle entre en contact avec nous. Qu'elle nous envoie au moins une lettre et on ne l'achalera pas par la suite. Ces choses-là ne sont pas admises chez nous. Notre groupe est sérieux et on a un code de déontologie. On ne peut pas laisser passer des choses comme cela», de dire Mme Touchette.

Jamais un membre de la corporation en question n'a été sanctionné dans le passé.

«Je vous le répète: nos gens sont sérieux. Ils doivent avoir reçu de 300 à 400 heures de cours (de massage), avoir étudié l'anatomie et la physiologie, entre autres, avant d'obtenir leur diplôme chez nous», de dire Suzanne Touchette.

— Et les massothérapeutes de votre groupe reçoivent leur formation à quel endroit?

— Un peu partout, de répondre Mme Touchette.

— Vous êtes vous-même massothérapeute?

— Non... euh... moi, j'ai un cours dans autre chose... Je suis naturothérapeute.

— Ah bon...

Pas dans le même bateau

Évidemment, des praticiens en massothérapie m'ont contacté hier — et je m'attends à ce que cela se poursuive encore quelques jours — pour défendre l'intégrité de leur profession, qu'ils exercent avec amour et souvent même avec passion, dans le plus grand respect des gens qu'ils traitent.

Sachez que je comprends très bien votre réaction. J'aurais réagi de la même façon à votre place. C'est pourquoi il est important de comprendre que c'est d'un praticien dont il était question dans cette chronique, non pas de tous les praticiens ou tous les massothérapeutes de la région!

Pour le reste, si la corporation concernée est vraiment une organisation sérieuse, elle fera enquête et prendra les mesures appropriées.

Allo Police?

Une lectrice m'a mis la puce à l'oreille via un courriel en me demandant de vérifier s'il est exact qu'il n'y a aucune cotisation d'assurance-emploi de prélevée sur les chèques de paye des policiers de la Sûreté du Québec.

C'est vrai, confirme un agent de la SQ. Zéro sou. Rien du tout. Niet!

S'il est vrai qu'ils ne paient pas d'assurance-emploi, il est vrai également qu'ils ne pourront en toucher en cas de perte d'emploi. Sauf qu'ils doivent être plutôt rares les policiers de la SQ qui ont déjà perdu leur emploi.

Pour en savoir plus sur la question, j'ai appelé au bureau de Tony Cannavino, le président du syndicat des agents de la Sûreté du Québec. J'ai laissé un premier message lundi. Puis un deuxième mardi, en précisant à sa secrétaire le but de mon appel. Juste quelques petites minutes, ai-je plaidé. Nous voilà rendus à jeudi et j'attends toujours un retour d'appel.

Je ne suis donc pas en mesure de vous dire pourquoi les agents de la SQ sont exemptés de cotiser à l'assurance-emploi. Ni si cela est exclusif aux agents de la SQ ou si d'autres employés du secteur public bénéficient du même traitement. Ce que je peux vous dire par contre, c'est que ça doit représenter un joli magot pour les policiers à la fin de leur carrière.

Les déneigeurs étaient... à l'école

Choqué, le maire de Magog demande aux employés de ne pas prendre les citoyens en otages

Magog

Si, lundi soir, alors que les rues de Magog commencent à être glissantes, le service municipal des travaux publics n'a pu joindre les employés affectés au déneigement, c'est parce que... c'était la soirée de remise des bulletins dans les écoles.

Telle est l'explication fournie hier par le président du local 1054 du Syndicat canadien de la fonction publique, M. Bertrand Bilodeau, au retard de plusieurs heures qu'a connu le déneigement des rues et des trottoirs. Il n'a fait aucun lien avec les négociations contractuelles en cours avec les autorités municipales.

«Nous avons presque tous des enfants aux études. Comme nous tenons à savoir s'ils réussissent ou pas, nous étions à la remise des bulletins. Je ne comprends pas qu'on nous blâme d'être des parents préoccupés par les progrès scolaires de leurs enfants», a-t-il souligné, tout en rappelant qu'il a siégé pendant quelques années au conseil des commissaires de la Commission scolaire de Memphrémagog.



Marc Poulin

M. Bilodeau a concédé que ce subit accès de sollicitude parentale a causé quelques embarras mais il a exprimé l'avis qu'il n'en aurait certainement pas été de même, si le service des travaux

publics avait prévenu plutôt que d'essayer de guérir.

«Il n'a pas commencé à neiger à 20h ou à 21h. Il a commencé à neiger beaucoup plus tôt. De la neige, il y en avait sur la chaussée et sur les trottoirs dès 16h et personne n'avait besoin d'un diplôme universitaire pour deviner qu'il continuerait à en tomber. Si le service des travaux publics avait demandé à des employés de rester au travail à 16h, il n'y aurait pas eu de problèmes. Il y en a eu parce que le service des travaux publics a voulu payer le moins de surtemps possible et qu'il a attendu à la toute dernière minute pour faire rentrer des employés. J'ai vu plus logique comme raisonnement», a-t-il ajouté.

Le maire Poulin choqué

M. Bilodeau a aussi reconnu que le déneigement a démarré lentement mardi matin. Il a expliqué cette lenteur par le fait qu'il a fallu attacher les charres aux camions et que cela prend toujours un peu de temps. «De toute façon, quand arrive la première chute de neige quelque peu importante, nous sommes jamais complètement prêts et c'est la même chose dans toutes les autres villes», a-t-il commenté.

Le maire Marc Poulin n'a guère pris l'attitude des employés affectés au déneigement à qui il a demandé de ne pas prendre leurs concitoyens en otages.

«Le 5 novembre, nous avons proposé aux cols bleus, aux cols blancs et aux employés d'Hydro-Magog un contrat de travail d'une durée de cinq ans qui leur aurait accordé une augmentation de salaire annuelle de 1,5 pour cent rétroactive au 1er janvier dernier. Ils ont rejeté notre offre. C'était leur droit de la rejeter mais il ne faudrait tout même pas que les Magogois vivent dans l'insécurité à cause de leur refus», a expliqué M. Poulin.

Tout en demandant à ses concitoyens de faire montre et de tolérance et de prudence, il a souligné que les négociations ne sont pas terminées et il a dit espérer que des rencontres ultérieures entre négociateurs patronaux et syndicaux permettront de dénouer l'impasse.

M. Poulin a également révélé que le Conseil des services essentiels a été informé de la situation, qu'il suit son évolution de près et que, selon des informations obtenues de source fiable, il a pris contact avec M. Bilodeau.

Pas de dispositif automatique pour éteindre les éléments de la cuisinière dans les casernes de Sherbrooke

Sherbrooke

Les casernes de Sherbrooke ne sont pas équipées d'un dispositif de sécurité qui coupe l'alimentation électrique, et les pompiers doivent avoir le réflexe de fermer les ronds de la cuisinière lorsqu'ils ont à répondre à des alertes. De plus, lorsque les pompiers de Sherbrooke mangent des frites au travail, elles sont cuites dans une friteuse électrique.

Ni la direction du Service des incendies ni les sapeurs sherbrookoïses ne voient l'avantage du système de protection mis en cause à la suite de l'incendie qui a ravagé une caserne de Montréal en début de semaine. Le mécanisme d'arrêt automatique de la cuisinière activé par les pompiers n'aurait pas fonctionné.

Le réflexe de couper

«Nous n'avons pas ce type d'équipement dans nos casernes et sans porter de jugement sur ce qui s'est produit à Montréal, il est préférable que nos pompiers cultivent le réflexe de protéger eux-mêmes le bâtiment. On enseigne aux citoyens de prendre le temps de couper le contact de la cuisinière avant d'aller répondre à la porte ou au téléphone, c'est la moindre des choses que cette règle préventive soit appliquée dans une caserne», soutient le directeur du Service des incendies de Sherbrooke, Michel Richer.

Les pompiers sont souvent appelés sur les lieux d'incendies ou comme premiers répondants durant les heures de repas. Les statistiques montrent d'ailleurs que c'est entre 16h et 20h que les services des pompiers sont le plus souvent sollicités.

«J'ai n'ai pas une grande confiance dans les systèmes que l'on dit automatiques, probablement à force de me ren-

dre sur les lieux d'incendies causés par des défaillances électriques», dit Marcel Plante, en charge d'une des équipes de la caserne Charles-Audet, située à l'intersection des rues Pacifique et Roy et construite à la fin des années 80.

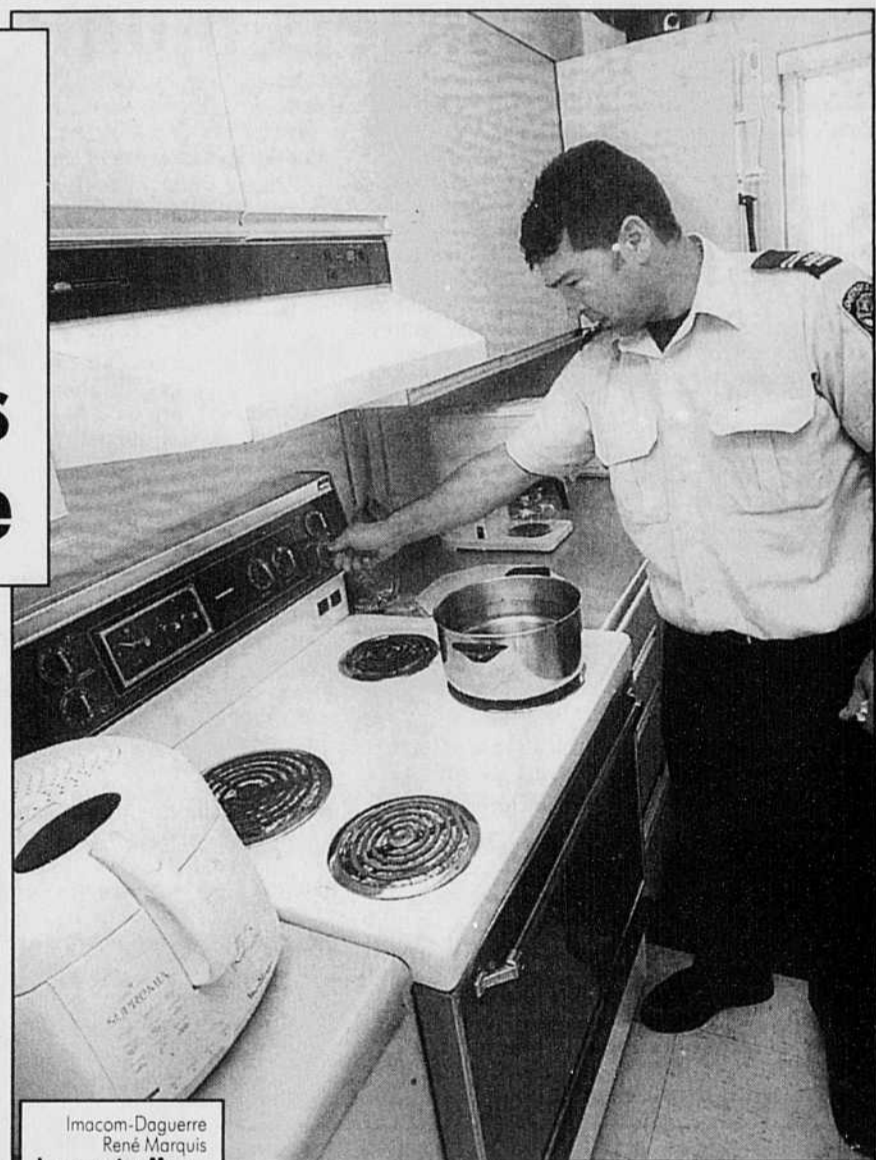
«Peu importe qui cuit quoi et pour qui, celui d'entre nous qui est le plus proche de la cuisinière ferme le contact lorsque l'alerte se fait entendre. Nous ne savons jamais si nous partons pour dix minutes ou pour six heures», poursuit-il.

«Nous avons toujours fonctionné ainsi et cette préoccupation s'est accentuée depuis la construction des nouvelles casernes. Auparavant, la caserne de la rue Marquette ne se vidait jamais complètement. Maintenant, l'équipe sort au complet s'il y a un appel au feu», ajoute Jacques Guay, membre du Service d'incendie de Sherbrooke depuis 28 ans.

Patrick Gauthier, une recrue qui a joint les rangs des pompiers de Sherbrooke au mois de mai, affirme que le risque que représente une cuisinière le hante constamment.

«La dernière chose que je voudrais avoir à expliquer à mes supérieurs, c'est d'avoir laissé la cuisinière sans surveillance. Je ne m'en éloigne jamais», dit le jeune sapeur.

«Sans cracher en l'air parce qu'il n'y a personne à l'abri des incendies, nous avons la preuve avec ce qui s'est produit à Montréal qu'il n'y a pas de mécanisme infailible et plus efficace que les sapeurs habituellement développés par les humains», affirme le directeur Richer.



Imocom-Doguerre René Marquis

Le pompier Marcel Plante, comme tous ses confrères de Sherbrooke, a développé le réflexe de couper l'alimentation électrique de la cuisinière de la caserne, quand l'alerte retentit...

loto-québec résultats

Tirage du 99-11-17

1^{er} numéro	2^e numéro	Ces 4 numéros gagnants sont décomposables	
435899	800945		
25 000 \$	50 000 \$		
3^e numéro	NUMÉRO BONI		
717940	820253		
100 000 \$	25 000 \$		

50 lots de 500 \$ (numéros non décomposables)

037126	186084	411188	645726	800538
041576	237459	454153	648057	804873
053938	274375	481518	683801	850080
056416	289112	502069	701690	856089
058476	334343	502686	710254	898569
074377	337947	515879	711196	930296
104419	351660	583551	745178	941456
117246	364617	605696	757683	979436
151141	368073	626812	765171	993106
166187	398842	644911	770062	996450

50 lots de 250 \$ (numéros non décomposables)

000931	238435	404047	677468	792265
048215	287174	448417	691554	882342
067126	295166	455976	691770	886537
101824	300435	456116	693412	886715
108655	302246	538647	695156	898345
120327	312600	570430	713047	951093
139514	322912	575458	723822	967475
159330	368810	580911	733615	972113
196124	384633	592977	775456	993832
196618	388718	604832	781694	996181

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

101 autres lots bonis le mercredi 24 novembre 1999

loto-québec résultats

Tirage du 99-11-17

1^{er} numéro	2^e numéro
435899	800945
25 000 \$	50 000 \$
3^e numéro	numéro boni
717940	820253
100 000 \$	25 000 \$

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables

50 lots de 500 \$

21	26	27	32	42	44
----	----	----	----	----	----

Numéro complémentaire: 17

50 lots de 250 \$

4	5	6	35	40	47
---	---	---	----	----	----

Numéro complémentaire: 33

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000,00 \$
5/6+	0 50 000,00 \$
5/6	19 500 \$
4/6	941 50 \$
3/6	18 744 5 \$

Ventes totales: 580 121,50 \$

Banco Tirage du 99-11-17

1	10	19	20
25	29	31	40
46	47	48	50
53	54	55	56
60	61	63	67

Extra Tirage du 99-11-17

NUMÉRO 586452

La Goldkienne Tirage du 99-11-17

3	4
960	5387

TVA, le détail des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

BOUCHERON

PARFUMS PARIS

Eau de toilette en atomiseur rechargeable, 75 ml... 105\$
Recharge d'eau de toilette, 75 ml... 80\$

L'O de l'Aube

PARFUMERIE

Promenades King (mail intérieur)
2235, rue King Ouest, Sherbrooke
564-0814

09047

Solde

20% à 30%

sur tous nos manteaux et blousons incluant LUHTA

ROGER LABONTÉ
Ouvert le dimanche

Boutique **ALEXCLUSIF**

55-59, rue King Ouest, centre-ville, Sherbrooke
562-0885, 562-7945

STATIONNEMENT GRATUIT À L'ARRIÈRE

Le ministre Brassard appelé encore une fois à la rescousse des consommateurs d'électricité

L'ACEF dénonce Hydro-Sherbrooke

Sherbrooke

L'hiver ne commence que le 1er décembre pour Hydro-Sherbrooke qui, hier encore, a coupé le courant chez des abonnés qui n'avaient pas payé leurs factures.

«C'est leur logique. Il a beau faire très froid, Hydro-Sherbrooke ne commence sa période de répit hivernal que le 1er décembre», a déploré Alain Robert, de l'ACEF de l'Estrie. Hier, avec le facteur éolien, la température chutait sous les -10 degrés Celsius.

L'ACEF de l'Estrie se bat depuis des années pour obtenir des distribu-

teurs d'électricité qu'ils cessent de couper le courant chez les «mauvais payeurs». Depuis avril dernier, comme bon nombre d'associations de consommateurs, l'ACEF de l'Estrie a cessé d'agir comme intermédiaire entre les personnes privées de courant et les distributeurs d'électricité puisque, explique M. Robert, l'organisme n'en pouvait plus de s'associer à une démarche finalement irréaliste.

«Les ententes reposent toujours sur des conditions que les gens ne peuvent pas respecter. S'ils n'ont pas payé leurs factures, c'est qu'ils n'en avaient pas les moyens. Ils n'ont pas celui non plus de rattraper les retards...», a lancé M. Robert.

Des demandes

C'est pourquoi l'ACEF et bien d'autres organismes de consommateurs ont joint les rangs de la Coalition Hydro-Choque qui interpelle maintenant directement le ministre Jacques Brassard.

Ils lui demandent de reconnaître l'électricité comme un besoin essentiel; que les fournisseurs d'électricité doivent tenir compte de la capacité réelle de payer et de respecter cette capacité au moment de la négociation d'une entente; que la médiation se fasse par une instance neutre et indépendante lors de la gestion des plaintes des clients en difficulté.

Depuis le 30 mars, les associations ont formulé une quinzaine de demandes de rencontres avec le ministre. Ces demandes sont demeurées sans réponse.

«Tous les organismes soucieux du sort des démunis, particulièrement ceux qui organisent des distributions de paniers de Noël sont invités à faire connaître à leur député, au ministre responsable, etc., leur appui aux revendications des associations de consommateurs pour que des solutions acceptables soient appliquées afin de mettre fin à l'impasse actuelle dans laquelle se retrouvent encore bien des ménages», a dit M. Robert.

Chez Hydro-Sherbrooke, le respon-

sable de la division des revenus, Richard Duplessis, confirme que des coupures de courant continuent de frapper ceux qui n'ont pas payé leurs factures, ni respecté les engagements pris avec Hydro-Sherbrooke. Les coupures se font au rythme de trois, quatre ou cinq par jour.

Chez Hydro-Québec, on procède plutôt au rebranchement des clients à qui le courant a été interrompu entre le 1er avril et le 1er novembre. Ces rebranchements ont cours présentement et devraient se poursuivre d'ici le 1er décembre.

Le maire de Coaticook accusé de manipulation par les policiers municipaux

Coaticook (JFG)

Le maire de Coaticook, André Langevin, est un manipulateur et un démagogue, tranche Yves Prud'Homme, président de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec (FPMQ).

La FPMQ réagit très négativement à la croisée entreprise par le maire de Coaticook contre le processus d'arbitrage permettant aux villes et à leurs policiers de s'entendre sur des questions salariales.

Par voie de communiqué, le président de la FPMQ, Yves Prud'Homme, fait savoir que M. Langevin «se livre à un exercice démagogique, en prenant bien soin de manipuler les chiffres et les propos», afin de servir ses intérêts d'élu municipal.

L'organisation qualifie même le maire Langevin de manipulateur, lorsqu'il insinue que ses policiers municipaux réguliers ont obtenu 17,7 pour cent d'augmentation sur quatre ans, grâce au récent processus d'arbitrage les ayant opposés à la Ville de Coaticook.

D'après la Fédération, l'augmentation rétroactive consentie par l'arbitre responsable du dossier, Denis Tremblay, en est plutôt une de 13,44 pour cent pour la même période, soit entre 1995 et 1999.

M. Prud'Homme et la FPMQ remarquent que le salaire de 1037 \$ par semaine dont tient compte le maire de Coaticook pour en arriver au chiffre de 17,7 pour cent, ne sera touché qu'à partir du 31 décembre prochain. «Les policiers n'auront donc droit qu'à une journée de salaire sur cette base hebdomadaire», note le président.

«D'accord, rétorque M. Langevin, mais n'est-ce pas sur cette base que, dès le lendemain, il se verra octroyer une augmentation de 1,5 pour cent, qui les portera à gagner 1052 \$ par semai-

ne?»

Les équités internes et externes

Autre point majeur abordé par le communiqué de la FPMQ, celui de l'équité qu'avait à démontrer l'arbitre Denis Tremblay, dans la prise de sa décision. Son jugement devait ainsi prendre en compte certains facteurs externes et d'autres internes à la réalité coaticookoise.

La Fédération cite donc, dans son envoi, une portion de l'article du Code du travail encadrant la juridiction des différends entre policiers et municipalités. L'arbitre doit tenir compte des «conditions de travail qui prévalent dans des régions intermunicipales semblables ou dans des circonstances semblables...», est-il entre autres écrit.

De son côté, le maire de Coaticook avait avancé que l'arbitre mandaté dans le dossier n'a pas pris assez en compte les réalités économiques de la ville de Coaticook. Par exemple: que les salariés de l'endroit ne gagnent en moyenne que quelque 10,50 \$ l'heure.

Évidemment, la Fédération n'est pas d'accord sur ce point. Et elle estime plutôt que M. Tremblay a soupesé les deux aspects de la question de l'équité convenablement.

Mais le communiqué de la Fédération des policiers et policières du Québec en rajoute: «Il serait plus judicieux que M. Langevin cesse cette campagne contre l'arbitrage et qu'il se préoccupe davantage de ses employés, de leur climat de travail, au lieu de susciter la rancœur des citoyens envers leurs policiers municipaux».

La FPMQ pose par ailleurs la question suivante: «Vos citoyens devraient-ils être scandalisés de l'augmentation, de l'ordre de 60 pour cent, que vous vous êtes votée en mai dernier afin d'effectuer un rattrapage par rapport aux élus d'autres municipalités?»

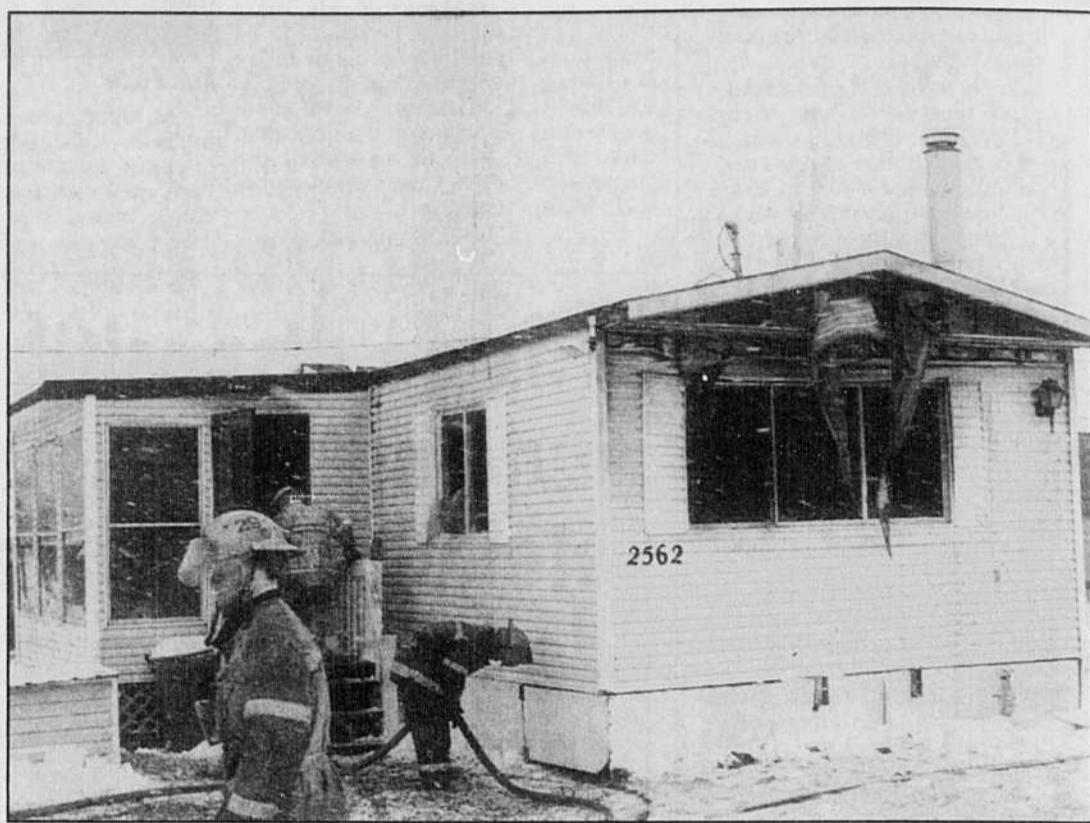


Photo La Tribune, par Pierre Saint-Jacques

Les recherches de l'inspecteur Bernard Brisson, du Département de prévention des incendies, lui ont permis de retenir comme hypothèse une défectuosité de la sècheuse à linge.

La sècheuse mise en cause dans l'incendie de Saint-Élie-d'Orford

Sherbrooke

Une défectuosité de la sècheuse à linge serait la cause de l'incendie qui a ravagé l'intérieur d'une maison mobile, au 2562, rue des Tulipes, à Saint-Élie-d'Orford, mardi matin.

L'inspecteur Bernard Brisson, du Département de prévention des incendies de Sherbrooke, a retenu cette hypothèse après avoir enquêté sur les lieux dans les heures qui ont suivi l'extinction.

Rappelons que la petite famille, Denis Bolduc, sa compagne Diana et leurs enfants, Angela, âgée de 13 mois, et Gabriel, âgé de 6 ans, étaient

absents quand l'incendie s'est manifesté à un voisin qui a vu la fumée, puis des flammes dans la maison.

Autour de 40 000 \$

L'alerte instantanée puis l'intervention rapide et efficace des pompiers de Sherbrooke n'ont pas permis de sauver la maisonnette et son contenu si bien que les pertes atteindront les 35 000 \$ à 40 000 \$.

La couverture d'assurance s'élèverait à quelque 25 000 \$. Coup dur pour le couple car des maux de dos empêchent Denis de travailler. Diana commençait le jour même de l'incendie un travail à temps partiel.

Besoin d'aide

Le couple et les deux enfants ont trouvé un refuge temporaire chez le père de Denis.

M. Normand Groleau, de l'organisme Estrie Aide (346-9714), s'est déjà penché sur le cas. Il a expliqué à La Tribune que la petite famille pour le moment avait besoin de couches pour bébé no 4, d'une couchette pour bébé, de matelas lit double... «Si des gens veulent offrir de l'équipement ou des biens, nous irons les chercher et nous ferons en sorte qu'ils parviennent à la famille» a-t-il dit.

La famille est également à la recherche d'un logement, de préférence à Sherbrooke.

Aspirateurs centraux Beam

Vente d'entrepôt

Économisez sur les systèmes centraux d'aspiration de qualité Beam sélectionnés!

Plaine garantie du fabricant sur tous les produits offerts en soldes! Les quantités sont limitées! Faites vite... Ne ratez pas l'occasion!

Produits légèrement endommagés. Spéciaux trop intéressants pour les manquer. Premiers arrivés... premiers servis!

Dépêchez-vous! La vente se termine le 27 novembre 1999.

ASPIRO-MAX

Le #1 mondial des systèmes centraux d'aspiration La marque #1 au Canada

BEAM

4266, boul. Bourque, Rock Forest 564-1084 Systèmes Centraux D'aspiration

Système innovateur de gestion d'entretien du moteur IntelliValve

AUCUN PAIEMENT NI INTÉRÊT AVANT 6 MOIS

ÉDITION DU Millénaire

Avec un jeu d'accessoires de luxe.

539\$

UNIROYAL

ROULEZ BIEN, ROULEZ LOIN!

PROTÉGEZ VOTRE FAMILLE CET HIVER

TIGER PAW

ICE SNOW

UNE SÉCURITÉ ASSURÉE À PRIX ABORDABLE

ADHÉRENCE EXCEPTIONNELLE SUR GLACE ET NEIGE OU NOUS PAYONS LE REMORQUAGE*

PEUT ÊTRE CLOUTÉ POUR LES CONDITIONS DE CONDUITE RIGOREUSES

REFOUS AUX CONDITIONS D'ENGAGEMENT PRODUISEES DÉFINIES PAR L'A.C.I.C.* ASSOCIATION CAADIENNE DE L'INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC

* POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VOIR VOTRE DÉTAILLANT UNIROYAL AUTORISÉ.

Disponible chez :

AUTOPRO MÉCANIQUE

585, route 220, Saint-Élie-d'Orford

PNEU ST-ÉLIE

564-1636

ASSOCIATION DES ÉCOLES PRIVÉES DE L'ESTRIE

L'école privée...un plus pour nos jeunes!

PORTES OUVERTES ET EXAMENS D'ADMISSION

Tous les détails ce samedi 20 novembre 1999

Fusion municipale

Québec n'a pas encore fait son lit pour Sherbrooke



Clément Nault

Sherbrooke

Les élus tant à Québec que dans les municipalités demeurent dans l'expectative quant aux intentions du gouvernement Bouchard face à l'organisation territoriale de l'agglomération de Sherbrooke. Un fort consensus se dégage toutefois contre l'idée de doter la Commission municipale du Québec du pouvoir de décréter des fusions.

Le député péquiste de Johnson, Claude Boucher, a soutenu que, contrairement à ce qui circule dans les médias depuis quelques jours, son gouvernement n'a pas arrêté d'orientation définitive.

«Il est vrai qu'une des avenues proposées est de confier à la Commission municipale du Québec un mandat d'arbitre. Par exemple, une ville comme Sherbrooke pourrait demander une fusion avec les municipalités voisines et la Commission municipale aurait alors la pleine latitude pour étudier cette requête et pour trancher. Le gouvernement se réserverait un droit de veto. Mais il n'y a rien de décider, rien de clair pour la région de Sherbrooke», de commenter M. Boucher.

Le chef de l'opposition et député de Sherbrooke, Jean Charest, annonce que son parti s'objectera avec vigueur à

toute approche qui imposerait des choix aux municipalités.

«Je n'adhère pas aux logiques mathématiques qui prétendent des avantages automatiques aux fusions et je n'achète pas l'argument à l'effet que le gouvernement Québec doit imiter celui de l'Ontario. Les réalités géographiques et démographiques de ces deux provinces sont différentes. D'autres expériences semblables en Nouvelle-Écosse montrent également que les fusions ont engendré un alourdissement bureaucratique. Il y a moyen de s'entendre autrement», de dire le député de Sherbrooke.

Jean Perrault, n'est pas partisan non plus de la méthode forte.

«Le gouvernement provincial repousse de mois en mois le dévoilement de ses orientations alors qu'il aurait dû commencer par fixer un cadre de travail ainsi qu'une date butoir aux administrateurs municipaux. Les discussions sont devenues sérieuses sur le regroupement des forces policières lorsque le ministre de la Sécurité publique a passé un message clair au monde municipal. Tout n'est pas parfait avec la Régie de police, mais on moins nous avons avancé», soutient le maire de Sherbrooke.

Le maire Perrault s'oppose d'autre part à ce que le transport scolaire soit confié aux MRC.

«C'est un modèle qui peut convenir à des MRC rurales. Par contre, il n'est pas question que nous acceptions de financer le transport des élèves de la banlieue vers les écoles de Sherbrooke», d'indiquer M. Perrault.

Le préfet de la MRC de la région sherbrookoise, Clément Nault, qui coordonne les préparatifs en vue d'un forum sur l'avenir de l'agglomération sherbrookoise, le 27 novembre, indique qu'il serait inversé d'apprendre que Québec retient la formule des superstructures incluant toutes les municipalités de la région métropolitaine de recensement (RMR).

«Bien que ce bruit court actuellement, ce n'est pas l'orientation que nous prenons. Seuls les élus municipaux des villes de la MRC de la région sherbrookoise ont été invités à participer au Forum. Je ne pense pas que nous réviserons nos plans», affirme M. Nault.

La ministre des Affaires municipales, Louise Harel, doit dévoiler la stratégie gouvernementale dans les jours qui précéderont le forum des élus de la MRC de la région sherbrookoise.

Une des municipalités de la RMR de Sherbrooke, St-Denis-de-Brompton, a déjà adopté une résolution de son conseil municipal annonçant qu'elle refusera de joindre les rangs de la MRC de la région sherbrookoise.



Jean Perrault



Claude Boucher



Jean Charest

L'équipe de Sherbrooke 2002 est connue

Quatorze personnalités de tous les milieux agiront à titre de promoteurs aux côtés de Jean-François Rouleau

Sherbrooke

Les responsables de Sherbrooke 2002 se feront davantage promoteurs d'initiatives de milieu qu'organisateur d'événements d'envergure, dans le cadre du bicentenaire de Sherbrooke.

Le président du comité Sherbrooke 2002, Jean-François Rouleau, a présenté les 14 personnes qui ont accepté de travailler à ses côtés pour préparer le calendrier des activités. Ces personnalités proviennent de toutes les couches de la société, ce qui témoigne selon M. Rouleau de l'effervescence que créent les célébrations du 200e anniversaire de Sherbrooke.

«Des gens d'affaires, des représentants de l'éducation et des organisateurs communautaires s'associent à cette cause parce que chaque composante de notre milieu a le désir d'exprimer sa fierté et son sentiment d'appartenance à Sherbrooke. Le comité de Sherbrooke 2002 s'emploiera à stimuler et à supporter divers projets plutôt qu'à prendre à sa charge l'organisation d'activités», a indiqué M. Rouleau.

L'ancien directeur régional de la Banque Royale, André Cardinal, a accepté de coordonner le comité de financement, dont le plan d'action reste à élaborer.

«Notre budget n'est pas encore fixé mais pourrait être de l'ordre de un million de dollars. J'ai senti de l'enthousiasme lors de mes premières approches auprès de la classe d'affaires. De toute façon, ce n'est pas nécessairement de l'argent que nous solliciterons auprès des entreprises et des citoyens, nous voulons qu'ils soient des partenaires et des acteurs dans la réussite de



L'ancien directeur régional de la Banque Royale, André Cardinal, a accepté de coordonner le comité de financement de Sherbrooke 2002. Il est ici accompagné de l'ancien maire de Sherbrooke Jacques O'Bready et du conseiller Jean-François Rouleau.

Sherbrooke 2002», de dire M. Cardinal. Bien qu'il habite Fleurimont, l'an-

cienn directeur adjoint de la Commission scolaire de Sherbrooke, Jean De

Francesco, a été nommé responsable du sous-comité éducation/jeunes au sein de Sherbrooke 2002.

«J'ai souligné que j'habitais la banlieue lorsqu'on m'a approché pour travailler du bicentenaire de Sherbrooke 2002. On m'a répondu qu'il s'agissait d'un événement universel. J'en suis heureux. Je dors à Fleurimont mais je vis et j'ai toujours travaillé à Sherbrooke. Dans mon esprit, il n'y a qu'une seule communauté», a précisé M. De Francesco.

Le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, a d'ailleurs terminé son allocution lors de la rencontre de presse d'hier en faisant allusion au différend politique qui a émergé de l'exercice administratif de révision du schéma d'aménagement de la MRC de la région sherbrookoise.

«Nous voulons célébrer le 200e anniversaire de Sherbrooke comme il se doit et dissiper tous les doutes à l'effet que Sherbrooke est bel et bien la capitale régionale de l'Estrie», a lancé ironiquement le maire Perrault.

SUPER VENTE WESTERN



20% de rabais
Boutique Western
1685, rue Queen, Lennoxville
564-1948

Le GI appelé à résoudre une chicane à coups de «brochettes de barbecue»

Sherbrooke

Une chicane de couple avec coups portés à la «brochette de barbecue» a nécessité l'intervention des membres du Service de police de la région sherbrookoise et celle du Groupe d'intervention, dans la nuit d'hier, à Ascot.

Deux éléments ont teinté ce début de nuit tapageur: il y a eu consommation d'alcool et les deux personnes impliquées semblent posséder des caractères pas faciles.

Il est 2 h 35 quand une femme, réfugiée chez des voisins de palier, a communiqué avec le SPRS pour l'informer que son compagnon avait en quelque sorte perdu la tête et qu'il menaçait de la tuer.

L'appel provenait d'un immeuble à logements, rue Goyette, dans les limites d'Ascot.

Les premières informations indiquaient aux policiers que l'homme n'était pas à prendre avec des pincettes. Même qu'à ce stade de l'affaire, ils ignoraient que la femme, âgée de 36 ans, avait reçu un ou des coups de «brochette à barbecue» dans l'estomac.

Il a été convenu d'établir un périmètre de sécurité et de demander l'assistance du Groupe d'intervention.

Finalement l'homme, âgé de 35 ans, qui avait déjà à son actif des antécédents de menaces, s'est rendu vers 7 h 30.

La femme dont l'adresse indique que, jusqu'à récemment, elle était domiciliée à Assiniboia, en Saskatchewan,

a été transportée par ambulance et par mesure de précaution à l'hôpital, rue Bowen.

Il s'agissait de s'assurer que le ou les coups à la brochette portés n'avaient causé aucune lésion interne car, côté externe, ils n'avaient laissé aucune trace.

La femme faisait de plus l'objet de deux mandats d'arrestation concernant une agression armée et des voies de fait avec lésions corporelles.

On devait apprendre en fin de journée que la femme ne serait pas appréhendée car les mandats proviennent de Berthier qui est située à plus de 80 kilomètres du territoire de la SPRS.

L'homme, pour sa part, a été libéré car la compagnie ne voulait pas porter plainte contre lui.

Deux adolescents de 16 ans doivent répondre d'un vol qualifié de 249 \$

Sherbrooke

Deux adolescents de 16 ans ont été inculpés de complot ainsi que de vol qualifié de 249 \$ et de cigarettes dimanche soir au dépanneur Diane Daigle, 219 Saint-Patrice Est, à Magog.

Ils ont été traduits hier devant le juge Lise Dubé de la Chambre de la famille, à Sherbrooke.

Les accusés ont été laissés sous garde à la suite de l'opposition du procureur Francine Gilbert à leur élargissement provisoire.

Le tribunal doit statuer demain sur la garde de ces jeunes, défendus respectivement par Me Lise Gagnon et Me Jean Leblanc.

Ils avaient été interpellés à la suite d'une enquête menée par le détective

Sylvain Guay de la police Memphremagog.

On a appris que deux jeunes avaient fait irruption dans le commerce et ont demandé le contenu de la caisse sous la menace d'un bout de tuyau de plastique.

Ils sont partis avec 249 \$ et quatre paquets de cigarettes.

Boutique
MAXIME
— Pour Souligner Votre Féminité

Collection des Fêtes en magasin

30% sur tous les COSTUMES

450 Lindsay, Drummondville QC - Tél.: (819) 478-7331

OUVERT DIMANCHE
de 12h30 à 16h00

Électroménagers à prix incroyables!

180\$

Payez en novembre 2000*

AUCUN DÉPÔT, PAIEMENT, NI INTÉRÊT!
Sans frais d'administration, sans supplément.
LIVRAISON GRATUITE dans un rayon de 200 km

* Si payé en entier en novembre 2000.

Amana
CUISINIÈRE 30 PO.
Four autonettoyant, élément du four Insta-Broil™, très grand hublot.



Prix rég. : 779\$
Rabais de 180\$
599\$
APRÈS RABAIS

DU JAMAIS VU!
AUTONETTOYANT



Gibson

RÉFRIGÉRATEUR 18 PI.
Tablettes ajustables, bacs à légumes et à fruits, balconnets dans la porte.
Service et livraison gratuits.

Prix rég. : 719\$
Rabais de 120\$
599\$
APRÈS RABAIS

FRIGIDAIRE

LAVEUSE.
9 programmes, 4 choix de température, niveaux d'eau variables, super capacité.
Service et livraison gratuits.

Prix rég. : 559\$
Rabais de 90\$
469\$
APRÈS RABAIS



Whirlpool

SÈCHEUSE.
4 programmes, 3 réglages de température (dans la minuterie), super grande ouverture de porte, commande Dry-Miser™ qui économise l'énergie, porte réversible, grande capacité. Service et livraison gratuits.

Prix rég. : 409\$
Rabais de 70\$
339\$
APRÈS RABAIS

Les GRANDES vedettes cette semaine

Whirlpool

CUISINIÈRE 30 PO.
Four à nettoyage facile, minuterie électronique.
Service et livraison gratuits.



549\$

Sans serpents à l'arrière
Facilité d'entretien et permet d'encastrer l'appareil



Whirlpool

RÉFRIGÉRATEUR 18,1 PI.
Tablettes ajustables, bac à viande, bacs à légumes et à fruits avec dessus en verre.
Service et livraison gratuits.

759\$

Porte Free-Stor™ avec balconnets à gallon
Les bouteilles 3 litres s'y rangent facilement

Whirlpool

LAVEUSE.
6 programmes, 3 choix de température, 2 niveaux d'eau, super capacité.
Service et livraison gratuits.

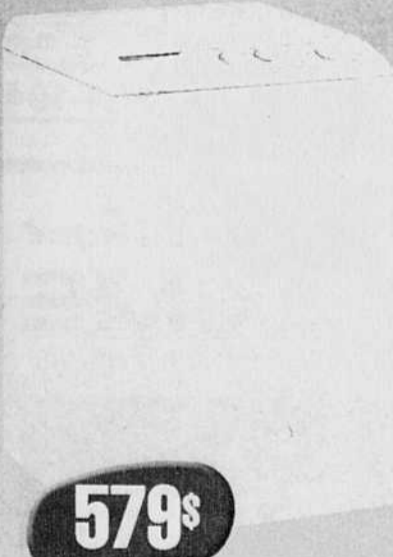


Transmission à entraînement direct (aucune courroie ni poulie à remplacer)

Prix rég. : 599\$
Rabais de 150\$
449\$
APRÈS RABAIS

Whirlpool

LAVEUSE COMPACTE.
7 programmes, 4 niveaux d'eau, 4 choix de température.
Service et livraison gratuits.



579\$

LIVRAISON GRATUITE!
même le dimanche
200 km Conditions en magasin



Transmission à entraînement direct (aucune courroie ni poulie à remplacer)

929\$ MOINS
30% RABAIS

899\$
POUR LA PAIRE
APRÈS RABAIS

Whirlpool

LAVEUSE.
8 programmes, 4 choix de température, 3 niveaux d'eau, rinçage supplémentaire, distributeur de produits javellisants et assouplissants, super capacité.
Service et livraison gratuits.

SÈCHEUSE.
4 programmes, 3 choix de température, séchage automatique, porte réversible.
Service et livraison gratuits.

Whirlpool

LAVE-VAISSELLE À ENCASTRER.
4 programmes, lavage DuraWash™ à 3 niveaux, commandes Clean Touch™, mise en marche différée.
Service et livraison gratuits.

Prix rég. : 459\$
Rabais de 120\$
339\$
APRÈS RABAIS

POUR UN NETTOYAGE FACILE ET EFFICACE PROCEDEZ-VOUS LE NETTOYANT B&M POUR CUISINIÈRE AVEC DESSELS A VITRÈRE À 19.95\$

889\$ MOINS
25% RABAIS

864\$
APRÈS RABAIS

Whirlpool

Série Imperial
CUISINIÈRE 30 PO.
Four à nettoyage facile, surface de cuisson en vitrocéramique, éléments radiants à rubans, cuisson différée.
Service et livraison gratuits.

BRAULT & MARTINEAU

là où la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!

ROCK FOREST 4275, boul. Bourque (coin Grégoire) Tél.: (819) 562-4242 1-800-267-4240

PROCEDEZ-VOUS LA CARTE DE CREDIT BRAULT & MARTINEAU



Quantité limitée sur certains articles. Achat minimum requis de 500\$ meubles/électroménagers et 300\$ électroniques. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux C.D.L. Prix en vigueur jusqu'au mardi 23 novembre 1999. *Aucun dépôt, paiement, ni intérêt si payé en entier en novembre 2000.

HEURES D'OUVERTURE
Lun.-Mar.-Mer.
9h30 à 18h
Jeu.-Ven.
9h30 à 21h
Sam. 9h à 17h
Dim. 11h à 17h

Les soins aux aînés soulèvent les débats

Sherbrooke

L'Association médicale du Québec est triste devant le débat qui a cours présentement au Québec quant aux soins de santé qui doivent être réservés aux personnes âgées.

«C'est triste qu'on soit dans une société où on s'interroge sur un partage possible entre ceux qui auront ou pas accès à certaines thérapies», a lancé le président de l'AMQ, Daniel Wagner, alors qu'il était interrogé sur le sujet.

C'est une interrogation du vice-président de l'Association des hôpitaux, Daniel Adam, qui a dit se demander quel niveau de service devait être offert aux personnes âgées compte tenu de la situation financière actuelle. La ministre Pauline Marois a vivement réagi en disant que l'AHQ est allée trop loin.

Le sujet a également rebondi à l'Assemblée nationale où le premier ministre a pris ses distances face à l'AHQ.

À l'Association médicale du Québec, a dit le Dr Wagner, on affirme que

les soins de santé ne tiennent jamais compte de l'âge, du sexe, de la couleur ou de la religion des gens. «Les mêmes qualités de soins doivent être assurés à tous... Pour les personnes âgées, il faut se souvenir que ce sont eux qui ont travaillé pour mettre sur pied le système de santé actuel», a-t-il souligné.

Le Dr Wagner a ajouté que la situation financière faisait en sorte qu'il fallait être davantage «novateur», notamment en accroissant encore l'accès aux soins ambulatoires.

FADOQ

Le sujet a également soulevé une prompt réaction du président de la FADOQ-Région de l'Estrie (Fédération de l'Age d'Or du Québec).

Selon lui, le questionnement de l'AHQ montre la nécessité d'un débat public sur la question des soins de santé.

«De constater que le vieillissement d'une population peut avoir des impacts importants sur le système de santé est une chose; de systématiquement pointer du doigt les personnes âgées comme le véritable fléau de l'état des finances publiques en est une autre que la FADOQ dénonce fortement», a dit M. Demers.

Selon la FADOQ-Région de l'Estrie, «peut-être serait-il temps de songer à interroger la gestion que l'on fait des fonds publics, les répercussions de l'organisation du travail ou le manque de complémentarité des instances intervenant auprès des usagers du système de santé. La FADOQ veut bien collaborer aux discussions mais certainement pas contribuer à la culpabilisation d'une large partie de la population québécoise».

L'éditorial de Jacques Pronovost en A8

«À quel âge sommes-nous trop vieux?»



Imacom-Daguerre, par René Marquis
Le président de l'Association médicale du Québec, le Dr Daniel Wagner, et la directrice générale, la Dr Michelle Gagné.

Le médecin doit assumer huit rôles différents

Sherbrooke

Les attentes

La société en demande-t-elle trop au médecin? La société en demande beaucoup, réponde le président de l'Association médicale du Québec, le Dr Daniel Wagner, alors qu'il s'appropriait à rencontrer ses membres de la région de Sherbrooke, hier soir, en compagnie de sa directrice générale, la Dr Michelle Gagné. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une tournée des diverses régions du Québec.

«La société s'attend à un niveau d'excellence idéal de chacun des médecins alors que nous vivons dans un contexte budgétaire difficile où faire les choses n'est pas toujours facile et où il n'est non plus pas toujours facile d'expliquer aux patients les délais d'attente de traitement, des délais pour lesquels les médecins n'ont rien à voir», a-t-il souligné.

Mais les médecins ne veulent pas se plaindre. Ils veulent, dit-il, avoir les outils nécessaires pour remplir leurs tâches. Et ces outils passent notamment par une forme de rétribution pour parfaire les connaissances et par une aide complémentaire du nursing dans les cabinets de médecin.

La rencontre d'hier a surtout été l'occasion pour l'AMQ de nourrir la réflexion sur la médecine de l'an 2000. L'évolution de la pratique médicale fait en sorte que le médecin doit désormais assumer huit rôles différents.

«Bien sûr, ces huit rôles ne peuvent être assumés par chacun bien qu'il faudrait y tendre», a dit le Dr Wagner.

Au rôle de guérisseur, il faut en effet joindre ceux de communicateur (pour obtenir le consentement libre et éclairé des patients), de défenseur des intérêts des patients face, notamment au pouvoir public. Un rôle aussi de gestionnaire afin de «ne pas prescrire tout à tout le monde». Un rôle de collaborateur au sein des équipes multidisciplinaires qui oeuvrent maintenant en santé. Un rôle de professionnel qui améliore sans cesse ses compétences, qui s'auto-régularise et s'auto-évalue. Un rôle enfin de savant - maintient ses connaissances au plus haut niveau possible - et d'humain.

«Un rôle d'humain car il faut aussi que les médecins apprennent à se protéger des hasards de la vie. Il faut rechercher un équilibre entre la vie professionnelle, la vie familiale, la vie communautaire afin d'éviter les pièges du stress, de l'alcool, de la toxicomanie», a souligné le Dr Wagner.

La rencontre d'hier se voulait aussi un forum car l'AMQ n'est pas qu'un dispensateur de services à ses membres. Elle veut aussi mieux jouer encore son rôle de voix de la profession médicale afin d'exprimer ses préoccupations sur la qualité des soins de santé.

Le Dr Wagner était en terrain connu en Estrie. Il a en effet pratiqué la médecine à Sherbrooke et Rock Forest, de 1971 à 1995. Il a été le fondateur de la clinique médicale de Rock Forest. Il est un médecin de famille qui pratique désormais dans la région montréalaise.

La juge confirme l'élection de Guy Cloutier à Stratford

Sherbrooke

Un nouveau dépouillement des votes a confirmé hier l'élection de M. Guy Cloutier comme conseiller au siège numéro deux dans la municipalité de Stratford.

Cette vérification, demandée par le candidat défait par deux voix le jour du scrutin, avait été faite sous la présidence de Madame la juge Danielle Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

La majorité de M. Cloutier est maintenant réduite à une voix avec ce dépouillement.

M. Émile Marquis a félicité son adversaire pour sa victoire à la suite de cette décision.

Le nouveau conseiller sera assermenté à la première occasion, a confirmé le président d'élection Hélène Lessard.

MM. Cloutier et M. Marquis sollicitaient tous les deux un mandat pour la première fois au poste laissé vacant par M. Gérard Picard à la fin de son terme.

Sur 536 votes, M. Cloutier avait récolté 269 voix et M. Marquis 267 à la suite de l'élection du 7 novembre et neuf bulletins ont été rejetés.

Bulletins invalidés

Me Daniel-E. Larochelle avait demandé au nom de M. Marquis un nouveau dépouillement des votes à la suite de cette compilation.

Lors de ce dépouillement, deux bulletins comptabilisés en faveur de M. Cloutier la première fois ont été invalidés parce que ces électeurs avaient voté pour les deux candidats en même temps.

Un autre bulletin octroyé à M. Marquis a été mis de côté parce que le nom de ce dernier était entouré d'un trait, ce qui aurait pu constituer une marque distinctive.

Le juge Côté avait demandé des explications à deux scrutateurs sur leur manière d'initialiser le talon des bulletins lors de ces audiences.

Le juge Côté avait réservé sa décision quant à l'acceptation ou non de l'un de ces bulletins dont la mise de côté aurait pu entraîner une égalité des voix et elle l'a accepté.

Interrogé à la suite de l'audience, M. Cloutier a dit qu'il se réjouissait du résultat du recomptage.

«C'est une excellente nouvelle pour les gens qui ont voté pour moi», a-t-il mentionné.

Pour M. Cloutier, cela été un exercice de démocratie exceptionnel compte tenu que 57 pour cent de la population avait voté à cette élection.

M. Marquis a noté de son côté que tout s'était bien déroulé, mais il est content que cela soit fini.

Il trouve que rien n'a été mal fait et que tout est correct.

Avec une marge si mince à l'élection, M. Marquis a ajouté qu'il fallait savoir s'il y aurait pu avoir une erreur humaine.

En exclusivité

acier et or 18k

43, rue Wellington Nord
563-6460

Joyeux Noël!
à celui qui illumine ma vie
le plus beau des Noël!
Je t'aime
Catherine
X X O

Une question de choix!

L'école privée... Un plus pour nos jeunes!

EXAMENS D'ADMISSION
27 novembre
4 décembre

ASSOCIATION DES ÉCOLES PRIVÉES DE L'ESTRIE

Collège du Mont Sainte-Anne (819) 823-3003

Collège Mont Notre-Dame (819) 563-4104

Collège Rivier (819) 849-4833

Collège Notre-Dame-des-Servites (819) 838-4221

Séminaire Salésien (819) 566-2222

Pensionnat des Ursulines (819) 876-2795

Collège du Sacré-Coeur Assoc. Coop. (819) 569-9457

Collège François-Delaplace (819) 837-2882

Séminaire de Sherbrooke (819) 563-2050

École secondaire de Bromptonville (819) 846-2738

L'école privée...

Un investissement bien pensé pour l'avenir!

Opinions

EDITORIAL

À quel âge sommes-nous TROP vieux?



Jacques PRONOVOST

Qui aurait dit que nous en serions rendus à ce point? Quand une société commence à se demander si elle doit offrir à ses personnes âgées tous les traitements pour les garder en vie et leur offrir quelques années de plus, quand elle commence à se questionner sur la valeur de leur existence en fonction de la valeur des coûts à investir pour le leur permettre, quand on en est rendu à supputer sur l'âge auquel il vaudrait mieux mourir, se laisser mourir ou les laisser mourir, alors la société est malade, très malade.

Les centres hospitaliers du Québec sont endettés, c'est vrai. Les coûts de santé augmentent de façon vertigineuse, c'est vrai. La population est vieillissante, cela n'ira pas en régressant dans les prochaines décennies. Le problème des coûts est réel. Mais la solution n'est sûrement pas celle que les responsables de l'Association des hôpitaux du Québec ont soulevée cette semaine en lançant le débat éthique des soins spécialisés donnés aux personnes très âgées.

Au début du siècle, l'espérance de vie ne dépassait pas les 50 ans. Aujourd'hui elle voisine les 75 à 80 ans. Fallait-il ne pas développer les soins spécialisés aux aînés et ne pas faire augmenter cette donnée? Les Québécois vivront-ils plus de 100 ans au milieu du prochain millénaire? Certainement pas si on les laisse mourir à 90 ans. À quel âge sommes-nous TROP vieux?

La question ne se pose tout simplement pas. Pas dans une

société si évoluée dont la technologie permet les plus grands espoirs. La question est éthique, elle est surtout d'ordre humain. Quand on refuse le droit à l'euthanasie aux malades incurables, quand on met - et qu'on devrait mettre encore plus d'efforts - pour empêcher les gens de se suicider parce qu'ils ont un avenir même s'ils en doutent, il est inconcevable que l'on puisse seulement songer à ne pas donner les soins appropriés à une personne qui pourrait et voudrait en profiter.

Poser la question en termes de déficit, c'est aussi poser la question de la redistribution des surplus. Oublions le contexte fédéral-provincial. Les deux ordres de gouvernement afficheront des surplus importants dans les prochaines années. Même s'il fallait se serrer la ceinture, nous n'aurions aucune justification à ne pas offrir TOUTES les chances de survie à une personne, quel que soit son âge, selon l'état des connaissances médicales et technologiques du moment.

Le Canada, et le Québec, sont à l'avant-garde de ce respect de la vie humaine au point d'avoir inventé un système universel qui donne chance égale à tous. Ce serait un retour en arrière totalement inacceptable que de permettre aux plus fortunés de se faire soigner parce qu'ils trouveront toujours un bon samaritain spécialisé pour leur offrir quelques années de vie de plus et de refuser la vie aux autres. Déjà qu'on offre à plusieurs une vie déjà plus difficile qu'à d'autres.

Nous osons croire que l'Association des hôpitaux du Québec a voulu jeter ce pavé dans la mare du gouvernement seulement pour le faire réagir à ses besoins de financement. C'était un bon coup médiatique, une suggestion extraordina-

re de publicitaire et de firme de relations publiques, spécialistes en pression sociale sur les gouvernements; mais c'était tout aussi irresponsable et stupide.

Poser la question d'une autre réingénierie nécessaire, demander que les sommes astronomiques investies dans notre système de santé soient utilisées avec parcimonie et surtout aux bons endroits, voilà qui sera toujours logique et intelligent. Proposer l'euthanasie active aux personnes âgées par indifférence et par principes comptables, c'est jouer le jeu de la provocation par l'image, des moyens de pression déguisés et de l'abdication de ses responsabilités réelles.

Cela ne signifie pas que nous ne puissions pas nous pencher sérieusement sur l'acharnement thérapeutique, créer des mécanismes permettant de juger de la pertinence de traitements quand le diagnostic unanime serait celui de leur inefficacité et de leur inutilité. Cela relève aussi du domaine de l'humanité et de l'humanisme. Étendre la problématique à toute la génération des âgés est une hérésie. Quand sommes-nous TROP vieux?

Sommes-nous trop vieux pour obtenir une greffe de hanche quand on est très malade à 50 ans? Le sommes-nous plus à 85 ans alors que la santé générale est bonne? Une hanche pour trois ans à 50 ans, une hanche ou un stimulateur cardiaque pour six ou sept ans à 90 ans? Arbitrer cela, c'est s'arroger le droit de vie et de mort. À quelques jours de l'entrée dans un nouveau millénaire, c'est de développement, de vie, d'espoir dont il faut parler, non de régression, de mort, de désespérance. Et surtout pas de la valeur «économique» de la vie.

LETTRE OUVERTE

Remerciements et excuses

J'voudrais revenir sur l'événement du 9 novembre 1999, soit la fuite de gaz réfrigérant à notre usine.

En premier lieu, j'aimerais remercier nos employés qui ont subi cet événement avec beaucoup de patience et de discipline et ceux qui ont dû se rendre à l'hôpital pour nous rassurer sur leur état de santé et pour rassurer les leurs à la maison qui ont dû vivre ces événements avec beaucoup d'inquiétude.

En deuxième lieu, j'aimerais remercier les gens qui ont assuré notre sécurité durant cet événement malheureux, soit les policiers, les ambulanciers et les pompiers qui ont démontré beaucoup de professionnalisme en établissant rapidement un pé-

mètre de sécurité.

Je voudrais aussi remercier les médias qui ont su éviter le sensationnalisme tout au long de l'événement par respect pour la famille de nos employés qui ont vécu des moments angoissants.

En terminant, j'aimerais m'excuser auprès de nos voisins qui ont dû vivre ces inconvénients avec nous et voudrais vous rassurer que Nestlé continuera d'agir en bon citoyen corporatif en mettant en place toutes les mesures nécessaires pour qu'un tel événement ne se reproduise plus.

Alain Fauteux
Directeur de l'usine

Oligarchie informatique

M. Jacques Pronovost, rédacteur en chef La Tribune Éditorial du samedi 13 novembre

D'abord recevez mes félicitations pour avoir exprimé ouvertement ce que beaucoup de gens pensent secrètement. Dans ma propre boule de cristal virtuelle, j'entrevois déjà que notre démocratie actuelle, parlementaire et représentative sera remplacée par une sorte «d'oligarchie informatique».

Au 21e siècle, la démocratie directe se-

rait désormais possible, grâce aux nouveaux outils électroniques comme Internet, car les distances seront annulées par un terminal dans chaque foyer. Donc, aucun parlement, aucun député, aucun autobus scolaire, aucune banque en briques, bref des économies énormes et tout cela grâce aux deniers publics, donnés naïvement en subventions, au nom de la mondialisation ou de la nouvelle technologie.

Jean-Guy Caron
Windsor

Transparence appréciée

Monsieur Maurice Cloutier
Directeur de l'information La Tribune

C'est avec joie et sérénité que je viens vous remercier aujourd'hui, de l'excellente collaboration reçue de la part de votre direction et de votre équipe de journalistes lors de la campagne électorale de Rock Forest.

Vous avez su faire preuve d'impartialité et d'objectivité tout au long de cette campagne. De leur côté, les journalistes appelés à couvrir chacune de mes sorties ont su livrer mes messages avec doigté et justesse.

Enfin, j'ai grandement apprécié la souplesse, la disponibilité et la courtoisie de toute votre équipe. Vous avez su composer avec des délais des plus serrés et malgré les contraintes quotidiennes d'un journal comme le vôtre, vous n'avez jamais refusé de couvrir nos activités.

Pour toutes ces raisons, je désire, au nom de toute mon équipe, vous féliciter

pour votre intégrité et votre transparence dans les débats ou les prises de position des candidats à la mairie de la ville de Rock Forest.

En terminant, je désire également souligner le professionnalisme des autres médias, électroniques ou hebdomadaires, qui ont rempli leur mandat de façon impeccable dans le cadre de cette campagne électorale.

Je ne puis terminer sans féliciter les nouveaux élus de notre ville et applaudir les 42% des Forestoises et Forestois qui se sont prévalus de leur droit de vote le dimanche 7 novembre dernier. Ce droit représente, au sein de notre société, notre plus grande liberté et nous devons en être fiers.

Merci à la direction et à tous les journalistes pour votre transparence. Félicitations à tous et à toutes.

Marcel Testulat
Citoyen de Rock Forest

Dans la mêlée

Je suis convaincu que vous êtes au fait que les conjoints et conjointes des élus n'ont pas accès à beaucoup de tribunes pour s'exprimer. C'est pourquoi je profite de vos pages éditoriales pour faire connaître mes sentiments.

Mon épouse Yolande, mon fils Daniel et ma fille Sonya, naviguent vraiment à contre-courant et c'est ce qui me fait tellement plaisir.

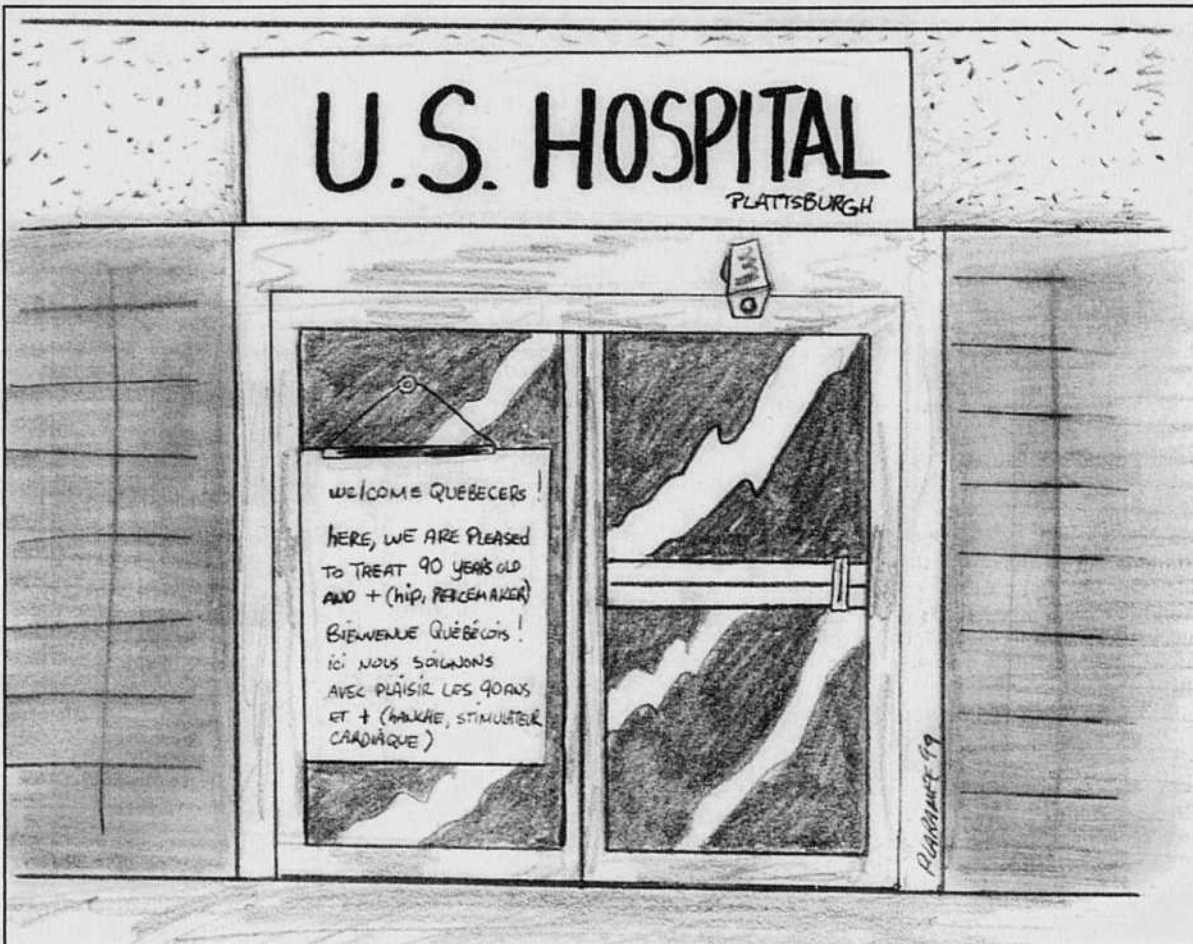
Je m'explique, une bonne partie de la population se plaint que nos gouvernements de tout niveau imposent des taxes exorbitantes et prennent des décisions qui ne plaisent pas, mais personne ne veut

s'impliquer pour travailler à trouver des solutions, si humbles soient-elles. Plusieurs ne se dérangent même pas pour aller voter.

Mon épouse et mes enfants n'hésitent pas à sauter dans la mêlée et mettre les mains à la pâte pour tenter d'améliorer notre sort à tous.

Je les salue et je les aime beaucoup, aussi je m'engage à continuer à les épauler de mon mieux dans la voie qu'ils ont choisie.

Jacques Vanier
Rock Forest



OPINION

Pour que le bon sens l'emporte

Les bâtiments avant les enfants, les règles avant les économies.

Après quelques semaines de recul, voici le constat suite à notre rencontre avec des attachés politiques du ministre Legault et fonctionnaire du ministère. Cette lettre ouverte n'est pas une attaque contre les personnes présentes mais bien le constat d'un système d'administration publique lourd et complexe qui favorise la centralisation des pouvoirs tout en se déconnectant des besoins de la population.

Pour se rappeler les événements, mentionnons que depuis quatre ans des parents et des élus ont investi des milliers d'heures de bénévolat pour proposer des solutions au problème de surpopulation de l'école primaire de St-Elie d'Orford. Deux grands objectifs étaient visés:

1. Améliorer l'éducation de nos enfants. Tous les pédagogues s'entendent pour dire qu'à l'étape du primaire, la socialisation doit se faire le plus près possible de chez soi, l'école de quartier c'est dans le quartier.

2. Économie pour tous. Conscient que l'époque de l'état providence est maintenant révolu, il était important de proposer un projet qui n'augmenterait pas les coûts pour nos gouvernements et pour les citoyens.

Après beaucoup de travail des gens du milieu (en collaboration avec la Municipalité et la Commission scolaire de la région de Sherbrooke) nous présentons un projet bien articulé basé sur une vision rafraîchissante, innovatrice mais surtout pragmatique. Nous proposons un concept école facilement transformable en logements lorsque les besoins de clas-



François Legault

ses diminueront.

À travers notre réflexion, nous constatons que depuis plus de cinquante ans, on construit des écoles pour des siècles à venir alors que les populations de jeunes familles se déplacent à travers le temps. Le concept proposé permet de transporter l'école près des enfants, plutôt que transporter les enfants dans d'autres villes à chaque journée pendant tout leur primaire. C'est un projet économiquement rentable lorsqu'on calcule le coût du transport, les coûts d'entretien et de rénovation d'un vieux bâtiment. Il ne fait aucun doute qu'il est plus économique de construire une école dans le quartier (tous les élèves pourraient s'y rendre à pied) que de transporter les enfants. En prime, nos gouvernements se retrouveront avec un édifice bénéficiant d'une valeur de revente si dans

rente ans les besoins de classes du quartier ont diminué.

Certes le projet est perçu positivement, cependant les murs de protection érigés par notre système gouvernemental (i.e. les règles administratives) ne laisse pas passer facilement les bonnes idées. C'est malheureux puisque le discours politique encourage l'implication des parents alors que le système tente de les démobiliser.

Ceci étant dit, nous nous retrouvons face à un refus de construction pour septembre 2000 et un encouragement à représenter notre projet l'an prochain. Nous entrevoions en cet encouragement un engagement à vouloir réaliser ce projet. Nous en verrons les résultats l'an prochain.

Même si on a l'impression d'être bien petit face à un système fortement protégé par des règles, c'est notre responsabilité de continuer à combattre. C'est aussi la responsabilité de notre gouvernement de collaborer avec les contribuables qui apportent des solutions innovatrices. S'il est vrai que l'ère de l'état providence est maintenant révolu, notre gouvernement devra fortement considérer les solutions émanant de la base.

Nous aurons besoin de maintenir la détermination des parents et des politiciens et s'assurer l'ouverture des fonctionnaires. L'on doit faire prévaloir la qualité de l'éducation sur les bâtiments et les économies sur les règles administratives.

Merci à ceux qui soutiennent le projet, merci aussi à ceux qui s'impliquent. Demeurons optimiste que le «bon sens» l'emportera.

Julien Lachance,
pour les membres du «comité pour la nouvelle école»

ADMINISTRATION		RÉDACTION		PUBLICITÉ		TECHNOLOGIE		PRÉ-IMPRESSON & PRODUCTION		COMPTABILITÉ		TIRAGE	
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Maurice Cloutier Directeur de l'information Michel Morin Éditorialiste	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Michel Poulin Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller	André Roberge Directeur	Steeve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	Daniel Gévy Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Custeau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur	

National

Conduite avec facultés affaiblies

Le taux des personnes accusées de conduite avec facultés affaiblies a régressé de 3,6 % en 1998. Il s'agit d'une quinzième baisse annuelle consécutive.

	Nombre	Taux	Variat. en %
Canada	70 587	295	-3,6
Terre-Neuve	947	218	-0,5
I.-P.-É.	397	375	-18,9
Nouv.-Écosse	2284	307	1,5
Nouv.-Brunswick	2293	381	-8,1
Québec	17 341	295	-2,4
Ontario	20 123	224	-2,6
Manitoba	3417	389	0,6
Saskatchewan	5333	683	-6,7
Alberta	9807	439	-8,4
Colombie-Britann.	8020	251	-1,6
Yukon	276	1148	-3,8
T.-N.-O. (incluant le Nunavut)	349	776	-7,6

*Les taux sont calculés sur une base de 100 000 habitants âgés de 16 ans et plus.

Source: Statistique Canada Tammy Hoy - PC

La conduite en ébriété à la baisse

Ottawa (PC)

Le taux des personnes mises en accusation de conduite avec facultés affaiblies a régressé de 3,6 pour cent au pays, en 1998, a fait savoir Statistique Canada, hier, précisant qu'il s'agissait là de la 15e baisse annuelle consécutive.

Alors que la plupart des indicateurs révèlent un véritable recul de ce type d'infraction, une partie du repli des mises en accusation peut être attribuable à l'utilisation accrue par la police des retraités immédiats des permis de conduire, a estimé l'organisme fédéral.

L'année dernière, la police a porté des accusations de conduite avec facultés affaiblies contre 70 587 personnes, soit moins de la moitié du nombre des conducteurs accusés au début des années 1980. Après avoir atteint un sommet en 1981, le taux des accusations pour ce type d'infraction a régressé de 65 pour cent.

Selon Statistique Canada, d'autres données confirment la baisse générale de ce type d'infraction. Par exemple, 103 personnes ont été accusées de conduite avec facultés affaiblies causant la mort en 1998, ce qui constitue le niveau le plus bas enregistré depuis une décennie. En outre, 886 conducteurs ont été inculpés de conduite avec facultés affaiblies causant des lésions corporelles, soit un recul de 27,6 pour cent depuis 1989. Il s'est également produit une chute depuis le début des années 1990 de la proportion de conducteurs en état d'ébriété ayant subi des blessures mortelles.

Par ailleurs, en raison du vieillissement de la population, on compte proportionnellement moins de conducteurs dans les catégories d'âge les plus à risque, a indiqué l'organisme fédéral, citant aussi, entre autres facteurs contribuant à la baisse de ce type d'infraction, des peines plus sévères en cas de condamnation, une diminution de la consommation d'alcool chez les Canadiens ainsi que le recours accru à des conducteurs désignés.

Au Québec, 17 341 personnes ont été accusées de conduite avec facultés affaiblies, pour un taux de 295, en recul de 2,4 pour cent.

La police sort le poivre de Cayenne

Les manifestants étaient venus réclamer des mesures pour les sans-abri

Ottawa (PC)

Une brève, mais violente manifestation marquée par des jets de bouteilles et de poivre de Cayenne a opposé protestataires et policiers, hier, sur la Colline parlementaire.

Quelque 300 personnes réclamant des subventions fédérales à l'intention des sans-abri se sont retrouvées face à une centaine de policiers de la Gendarmerie royale du Canada, dont certains étaient équipés de casques, boucliers et matraques, à proximité de la tour de la Paix.

Les manifestants ont pris d'assaut les barricades, tentant de franchir de force les cordons de policiers. Ces derniers sont parvenus à maintenir leur position en ayant recours au poivre de Cayenne.

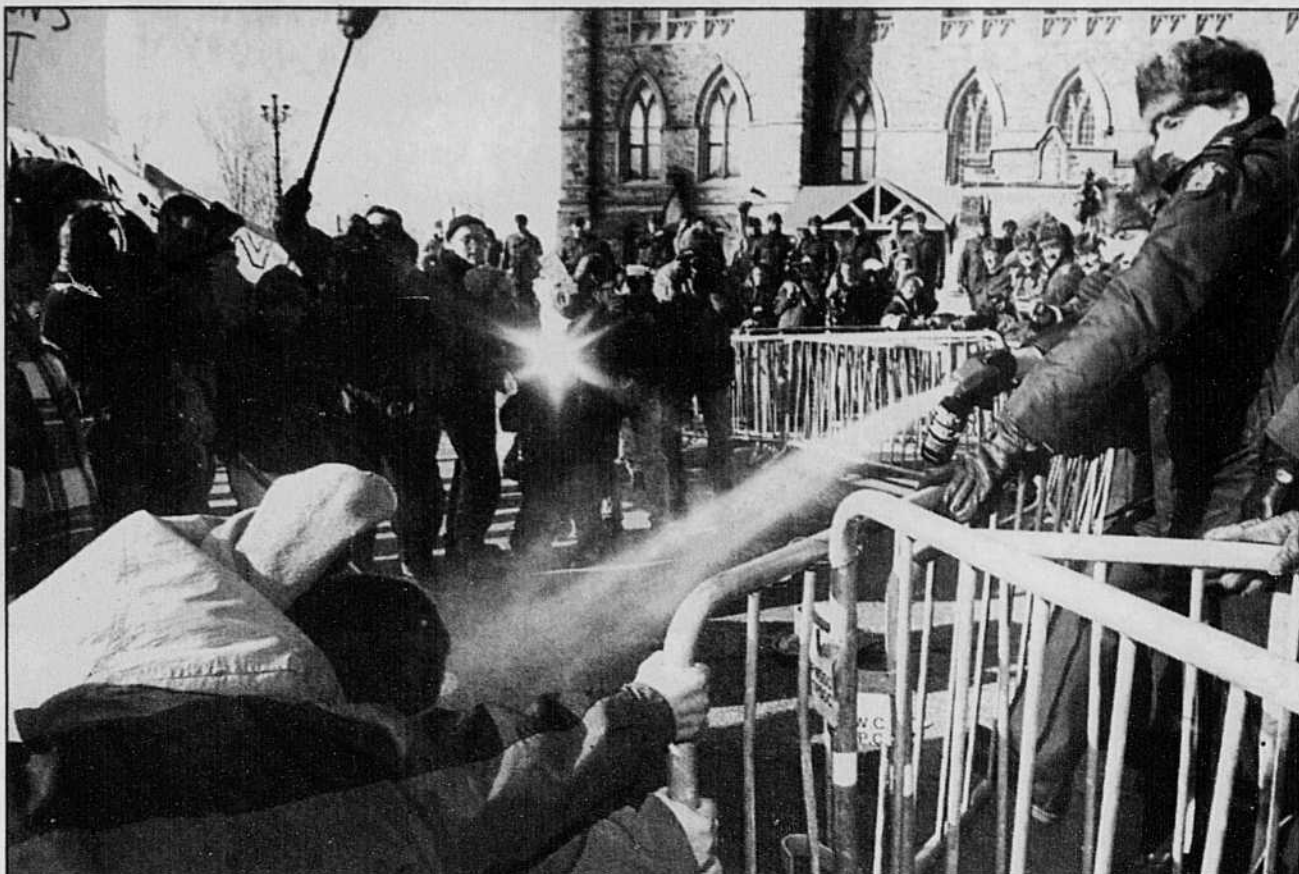
Quant à eux, les protestataires ont lancé des bouteilles de plastique, des contenants de jus et des débris de toutes sortes en direction des forces de l'ordre. Des deux côtés, des cris de colère fusaient.

Simplement vêtus de leurs parkas et de leurs chapeaux de fourrure, les premiers agents dépêchés sur les lieux ont rapidement cédé leur place à des collègues équipés pour faire face à une émeute.

À proximité, une poignée de manifestants se sont agenouillés dans l'espoir de se protéger les yeux.

La plupart de ceux atteints par les jets de poivre de Cayenne étaient des jeunes de moins de 25 ans. Parmi eux, Aaron, 22 ans, un «squeegie» de Toronto.

«Ils ne nous ont pas prévenus ou quoi que ce soit, a-t-il déclaré en se



Un agent de sécurité asperge des manifestants venus réclamer des mesures concrètes en faveur des sans-abri.

frottant les yeux. S'ils avaient dit: 'Je vais t'asperger', je me serais éloigné.

«Je croyais qu'ils allaient nous battre. J'aurais pu faire face à cela, mais le poivre de Cayenne, c'est comme l'eau bouillante.»

Aux Communes, la députée néo-démocrate Libby Davies s'est demandée si le gouvernement ne pouvait pas réagir face à des sans-abri autrement qu'en les aspergeant de poivre de Cayenne.

«À travers le pays, les gens se bat-

tent pour des droits essentiels au logement, au revenu», a-t-elle déclaré.

«Honte au gouvernement pour avoir oublié la condition des gens les plus vulnérables de notre société», a-t-elle lancé.

Grâce à une nouvelle méthode in vitro

McGill fait une percée en matière de fécondation

Montréal (PC)

Des chercheurs montréalais affirment avoir réalisé une importante percée dans le traitement de l'infécondité: la fécondation in vitro sans médicament.

Wateem Awwad, une fillette de deux mois, a été présentée hier à la presse par le Centre de reproduction de l'Université McGill. L'enfant est née à la suite d'un traitement impliquant la maturation in vitro, mais à un coût beaucoup moins élevé qu'auparavant, des ovules prélevés chez sa mère.

La nouvelle maman, Jihan Al Kharouf, est tellement satisfaite du traitement qu'elle veut recommencer l'expérience. «Cela a changé ma vie, a-t-elle affirmé lors de la conférence de presse. Mon vœu s'est réalisé. Je suis devenue mère.»

Le centre de reproduction se targue d'avoir réussi à simplifier la fécondation in vitro, à en réduire les coûts et à éviter les effets indésirables que peut entraîner l'hormonothérapie associée à la fécondation in vitro classique.

«La percée que nous avons réalisée ici est que nous avons enfin trouvé une façon de rendre le traitement aussi fructueux que la fertilisation in vitro conventionnelle», a déclaré le directeur médical du centre, le docteur Seang Lin Tan.

Le taux de succès de cette technologie, vieille de 10 ans, n'était pas élevé par le passé. Par conséquent, le recours à ce traitement n'était pas répandu. Le

nouveau processus a eu un taux de maturation réussie de 85 pour cent, et un taux de fécondation de 80 pour cent, a-t-il expliqué.

La méthode de traitement de l'Université McGill coûte 2900 \$, contre des milliers de dollars par traitement, selon la technologie conventionnelle, a précisé le Dr Tan.

Des jumeaux nés à Montréal en août dernier ont été présentés comme la première réussite canadienne et les premiers jumeaux à travers le monde conçus à l'aide de cette nouvelle technologie de reproduction.

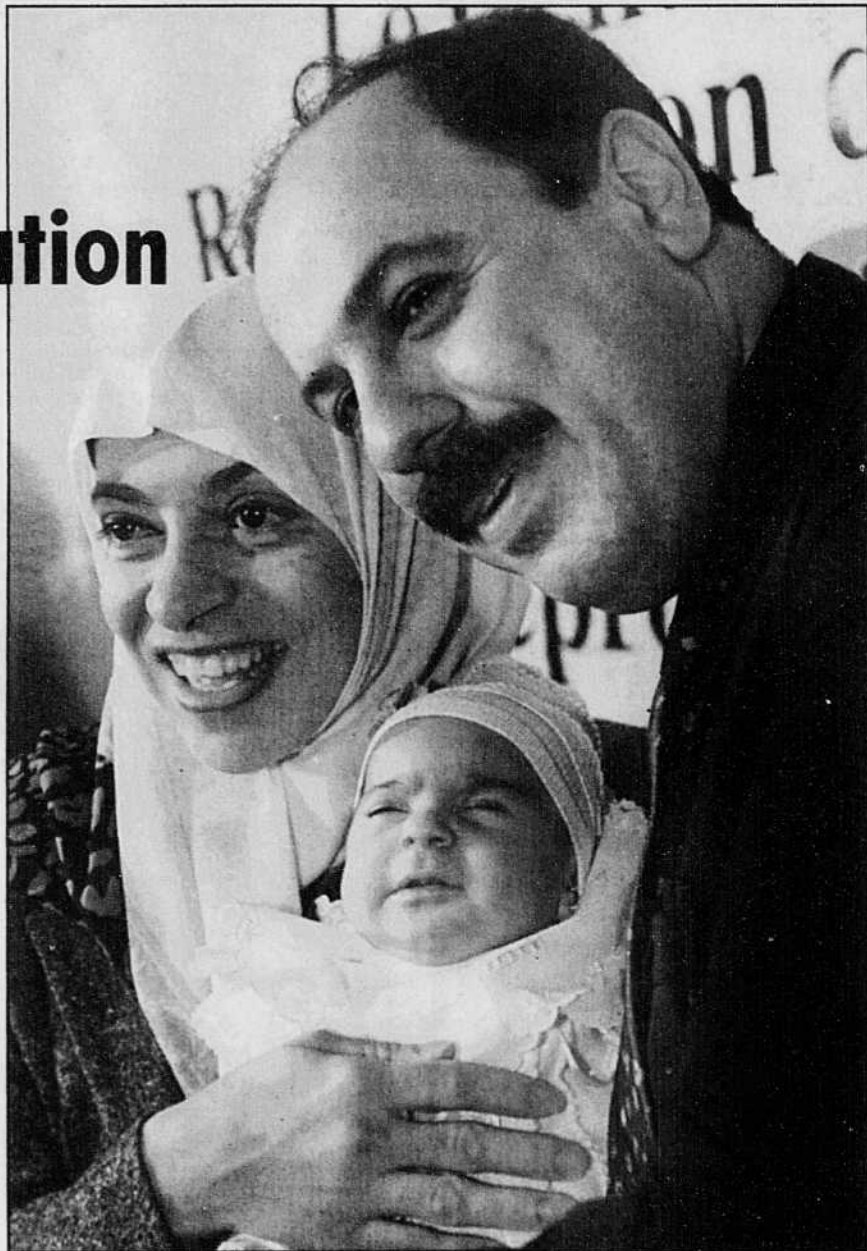
Le bébé de Mme Al Kharouf fait partie des quelque 90 bébés nés à la suite du recours à ce processus.

Mme Al Kharouf était incapable de concevoir naturellement, non plus que par la méthode classique de fécondation in vitro.

La technique classique exige l'injection quotidienne d'hormones à la patiente, pour accroître sa production d'ovules matures.

Le traitement du Centre de reproduction McGill ne comporte aucun médicament pour stimuler les ovaires. On n'administre qu'une injection à la femme. Les ovules prélevés parviennent à maturité en laboratoire et sont ensuite fécondés. Les embryons ainsi obtenus sont ensuite implantés dans l'utérus.

Les résultats des travaux sont décrits dans un rapport à paraître dans l'édition d'aujourd'hui du *New England Journal of Medicine*.



Nouvellement maman, Jihan Al Kharouf et son mari Nawwaf Awwad ont présenté leur fillette Wateem à la presse, hier.



Plus besoin de sous!

Voici le porte-monnaie électronique **Mondex Desjardins**.

Finis les sous blancs, les sous noirs! Plus besoin de courir la monnaie! Libérez-vous du poids de l'argent avec le porte-monnaie électronique **Mondex Desjardins***. Idéal pour payer les petits achats, pas compliqué pour un sou! Demandez tout de suite le vôtre au **1 888 639-9466** et courez la chance de gagner un téléchargeur **Mondex** ou un Vista 350 de Bell!

Mondex La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec. usager autorisé de cette marque déposée.

Desjardins

www.desjardins.com/mondex

*Disponible seulement dans la région de Sherbrooke. ¹Le Vista 350 est une marque de commerce de Nortel. Règlement disponible dans les caisses participantes.

